

Entrepreneuriat 20, 30

Programme d'études de la Saskatchewan 2023

Octobre 2023 - En raison de la nature de l'élaboration des programmes d'études, ce document est révisé régulièrement. Pour le contenu le plus à jour, veuillez consulter le lien suivant : www.progetudes.gov.sk.ca.

Historique des révisions

Ce tableau présente un résumé des révisions apportées au document final depuis sa publication. Le document affiché reflète la version la plus récente.

Date des révisions	Types des révisions



Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres du Comité de référence des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire :

Bill Birns
Prairie Valley School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Ken Dows
Sun West School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Moïse Gaudet
Conseil des écoles francophones
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Rob Heppner
Saskatoon Public Schools
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Tara Johns
South East Cornerstone Public School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Josh LeBlanc
South East Cornerstone Public School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Vanessa Lewis
Sun West School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Cindy Lowe
Chinook School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Mel Menz
Northern Lights School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Jeremy Murphy
Northwest School Division
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Arnold Neufeld
Saskatoon Public Schools
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

AnnaLee Parnetta
Christ the Teacher Catholic Schools
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Kevin Schmidt, Derek Barss
Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan

Darren Gasper
League of Educational Administrators, Directors and Superintendents

Jay Wilson
College of Education
Université de la Saskatchewan

Sara Wheelwright, Tim Schroh
Saskatchewan Chamber of Commerce

Gordon Heidel
Regina and District Industry Education Council

Janet Uchacz-Hart
Saskatoon Industry-Education Council

Dean Frey, Elvis Kambeitz, Evan Jamieson
Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission

Fran Walley, Eric Micheels
College of Agriculture and Bioresources
Université de la Saskatchewan

Noreen Mahoney
Edwards School of Business
Université de la Saskatchewan

Barb Gustafson, Selene Wray, Shari Furniss
Quality Assurance & Learner Pathways
Saskatchewan Polytechnic

Cyril Kesten, Brian Schumacher
Faculty of Business Administration
Université de Regina

Jo-anne Goodpipe
Department of Indigenous Science
Environment and Economic Development
Université des Premières Nations du Canada

Claire St. Cyr-Power
Baccalauréat en éducation
Université de Regina

Le ministère de l'Éducation désire remercier les nombreuses autres personnes, telles que les spécialistes du domaine et de l'industrie, qui ont contribué à l'élaboration de ce programme d'études.

Introduction

Les arts pratiques et appliqués sont un domaine d'études indiqué dans le Tronc commun de la Saskatchewan, qui vise à offrir à tous les élèves de la Saskatchewan une éducation qui leur sera bien utile, quel que soit leur choix après avoir quitté l'école. Par ses différentes composantes et initiatives, le Tronc commun appuie l'atteinte des Buts d'éducation pour la Saskatchewan. Pour des renseignements à jour concernant le Tronc commun, veuillez consulter le *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires* qui se trouve sur le site Web du gouvernement de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les différentes composantes et initiatives du Tronc commun, veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour les documents concernant la politique et les fondements.

Ce programme d'études fournit les résultats d'apprentissage organisés en modules à partir desquels les enseignants/écoles en sélectionnent afin d'atteindre un minimum de 100 heures pour chaque cours. Le programme d'études reflète la recherche actuelle dans ce domaine ainsi que la technologie moderne et il s'adapte aux changements démographiques au sein de la province.

Tous les élèves travailleront à atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux. Cependant, quelques élèves auront besoin de soutien. Un enseignement efficace, y compris l'utilisation de la pédagogie différenciée, viendra soutenir la plupart des élèves pour réussir. La pédagogie différenciée renvoie au concept d'apporter des adaptations à l'une ou à l'ensemble des variables suivantes : l'environnement d'apprentissage, l'enseignement, l'évaluation et les ressources. Les adaptations à ces variables visent à rendre l'apprentissage significatif et approprié dans le but d'assurer la réussite des élèves. **Dans le contexte de la pédagogie différenciée, les résultats d'apprentissage ne changent pas; ce sont les variables qui sont adaptées de façon que les résultats d'apprentissage puissent être atteints. Veuillez visiter le site Web des programmes d'études pour plus d'informations au sujet de la pédagogie différenciée.**

Description des cours

Le cours *Entrepreneuriat 20* présente aux élèves les contributions que les entrepreneurs apportent à leurs communautés et aux économies de la Saskatchewan et du Canada. Les élèves étudient la signification de la réussite dans différents contextes et visions du monde et analysent les caractéristiques et les compétences communes aux entrepreneurs, y compris l'esprit d'entreprise. Ce cours met l'accent sur la santé mentale et le bien-être positifs des entrepreneurs ainsi que sur l'importance d'un plan de santé et de sécurité au milieu du travail dans une entreprise. Les élèves étudient et appliquent le processus de réflexion conceptuelle dans la recherche des solutions pour la vie réelle ou pour des scénarios donnés. Ce cours souligne aussi la responsabilité sociale et oriente les élèves pour acquérir une appréciation pour le travail impliqué dans la planification d'une entreprise en démarrage réussie en utilisant le canevas modèle d'entreprise. La mise en place d'une entreprise en démarrage à court terme est facultative.

Dans *Entrepreneuriat 30*, les élèves explorent l'importance de la réconciliation économique avec les Autochtones pour bâtir des communautés fortes et réfléchissent à l'engagement personnel et collectif envers ce processus. Ils réfléchissent à leurs qualités personnelles et à leur intérêt pour l'entrepreneuriat comme cheminement de carrière. Les élèves évaluent les possibilités locales, provinciales, nationales et

mondiales de marketing et examinent, d'une manière détaillée, les documents financiers, la planification et la gestion et un plan d'activités complet pour le démarrage d'une entreprise. Le lancement de la mise en route est facultatif.

Les modules d'Entrepreneuriat 20, 30 sont recommandés pour les cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire. Veuillez consulter la page 38 pour plus d'informations.

Caractéristiques uniques des arts pratiques et appliqués

Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués ont plusieurs caractéristiques uniques à ce domaine d'études. On inclut ces caractéristiques dans tous les programmes d'études des arts pratiques et appliqués afin d'encourager la flexibilité de la programmation scolaire, d'établir des partenariats communautaires qui favorisent les compétences transférables et de s'assurer que le programme d'études met l'accent sur la pratique.

Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués contiennent tous les cours dans **un seul document**, qu'il s'agisse d'un cours ou de plusieurs cours. Cette caractéristique permet aux écoles et aux enseignants la souplesse de choisir des modules qui appuient les besoins de leurs élèves ainsi que d'utiliser les installations et l'équipement disponibles. L'ordre et le nombre de résultats d'apprentissage pour un cours peuvent varier entre les écoles pourvu que l'intégrité de la discipline et les 100 heures requises par cours soient maintenues.

Tous les programmes d'études des arts pratiques et appliqués sont conçus à l'aide de **modules**, chacun avec un seul résultat d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Pour aider les enseignants et les écoles à la planification des cours, chaque module est désigné en tant que débutant, intermédiaire ou avancé. Les modules peuvent aussi avoir des modules préalables. Les modules principaux sont des modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Certains modules peuvent servir de préalables pour des études plus avancées. Chaque module fournit un cadre temporel suggéré afin d'aider les enseignants dans la planification de leurs cours. Chaque module peut prendre plus ou moins que le temps suggéré selon des facteurs tels que les connaissances antérieures des élèves.

Une troisième caractéristique unique des programmes d'études des arts pratiques et appliqués est l'inclusion d'un **module d'études approfondies** dans chaque cours. Le module d'études approfondies permet aux enseignants de créer leurs propres résultats d'apprentissage et indicateurs pertinents aux objectifs et aux domaines d'intérêt du sujet de sorte à répondre aux besoins de leurs élèves. À mesure que les innovations se développent dans les connaissances et la technologie des différents domaines d'études, l'utilisation des modules d'études approfondies est un moyen pour les enseignants de s'assurer que leurs programmes demeurent à jour dans les normes d'industrie.

Les **modules d'alternance travail-études** contenus dans tous les programmes d'études des arts pratiques et appliqués encouragent l'apprentissage personnalisé et le développement de relations communautaires. Ces modules d'alternance travail-études sont conçus comme une partie de l'apprentissage d'un cours fondé sur le travail visant à offrir des possibilités de formation hors de l'école pour les personnes ou les petits groupes dans un milieu de travail. La planification et l'évaluation sont gérées par l'enseignant tandis que la possibilité d'apprentissage est fournie par un expert dans la communauté. Les compétences pratiques développées à l'école sont directement transférées à un milieu de travail.

Les **compétences transférables** sont un aspect souhaitable de l'apprentissage tout au long de sa vie. La nature pratique de ces compétences transférables enrichit la vie des élèves dans leur transition dans la vie au-delà de la 12e année. Au Canada, deux taxonomies de compétences transférables ont été produites. Le

Conference Board du Canada a élaboré une liste de compétences relatives à l'employabilité et Développement des ressources humaines Canada a déterminé une série de compétences essentielles. Les élèves seront familiarisés avec ces deux taxonomies grâce à leur apprentissage dans le cours de *Sensibilisation aux carrières 8*.

De plus amples renseignements sur ces caractéristiques du programme d'études sont fournis dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Objectif et domaines d'intérêt pour *Entrepreneuriat 20, 30*

Les entrepreneurs apportent d'importantes contributions aux communautés de la Saskatchewan, au développement économique et à la croissance de la province et du pays. L'objectif d'*Entrepreneuriat 20, 30* est d'aider les élèves à identifier et à développer des caractéristiques et des compétences entrepreneuriales et un état d'esprit d'entreprise qui les prépareront à la réussite, qu'ils poursuivent leur carrière en entrepreneuriat ou choisissent une autre voie de carrière.

Les domaines d'intérêt pour *Entrepreneuriat 20, 30* sont :

- le rôle et la contribution de l'entrepreneuriat/intrapreneuriat dans la vie personnelle, scolaire et communautaire;
- le succès entrepreneurial;
- les compétences et attitudes entrepreneuriales/intrapreneuriales bénéfiques à soi-même et aux autres;
- l'esprit entrepreneurial;
- les opportunités entrepreneuriales;
- la réflexion conceptuelle et l'entrepreneuriat;
- la réconciliation économique avec les Autochtones;
- le développement des entreprises et des communautés;
- le réseautage et le mentorat;
- les structures commerciales courantes;
- la logistique de l'établissement d'une entreprise en Saskatchewan;
- les occasions d'affaires à domicile;
- la responsabilité sociale;
- les possibilités locales, provinciales, nationales et mondiales de marketing;
- les principes fondamentales du marketing et la recherche;
- les dossiers financiers, la planification et la gestion;
- la santé mentale et le bien-être;
- la santé et la sécurité au milieu du travail;
- l'entrepreneuriat comme cheminement de carrière;
- les outils de planification, y compris le canevas modèle d'entreprise et le plan écrit de l'entreprise;
- la responsabilité sociale.

Enseigner *Entrepreneuriat 20, 30*

On dit souvent qu'aucune entreprise n'est une île et la modélisation de l'importance d'un réseautage efficace dès le départ aidera les élèves à reconnaître et à adopter le réseautage comme un élément essentiel de la réussite entrepreneuriale. Les enseignants sont encouragés à établir des liens entre les élèves et des individus et des associations d'entreprises au sein des communautés locales et provinciales, à titre de sources d'information, de soutien et de mentorat. Les chambres de commerce locales et provinciales, le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan, SK Start-up Institute, Women Entrepreneurs of Saskatchewan et la SaskMétis Economic Development Corporation, Saskatchewan Indian Equity Foundation et Futurpreneur Canada sont des exemples de ces organismes qui appuient les entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada. Les entrepreneurs qui sont apparentés (p. ex. par l'ethnie, l'âge, le milieu semblable ou la même communauté) peuvent servir de modèles qui incitent les étudiants à adopter leur identité et à apprécier et explorer l'entrepreneuriat comme voie de carrière viable.

Dans *Entrepreneuriat 20*, les étudiants décrivent une idée d'entreprise de démarrage qui pourrait être lancée comme une entreprise à court terme; dans *Entrepreneuriat 30*, les étudiants mettent en place un plan d'entreprise écrit détaillé d'une entreprise à démarrage qui pourrait être lancée et exploitée pour un plus long terme. Grâce à l'opportunité d'apprentissage expérientiel qu'elle offre, l'expérience réelle du lancement, de la gestion, de la conclusion et de l'évaluation d'une entreprise, bien qu'elle soit facultative, ne doit pas être sous-estimée.

Arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (immersion française) ou de la 6e à la 12e année (éducation fransaskoise)

De nombreuses possibilités sont offertes aux élèves dans le domaine des arts pratiques et appliqués. Les choix aident les élèves à développer des habiletés personnelles, à acquérir des compétences d'emploi en tant que débutants ou à poursuivre une formation postsecondaire ainsi que des occasions d'apprentis dans les métiers. Les élèves ont l'occasion d'explorer et de développer des cheminements de carrière.

Chaque programme d'études des arts pratiques et appliqués se compose de modules configurés en cours proposés ainsi que de suggestions de modules convenables pour les cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire. Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués sont regroupés en fonction de thèmes en commun. Étant donné que différentes combinaisons de modules peuvent être choisies, les cours auront divers cheminements professionnels ou de carrière vers la formation postsecondaire ou vers les opportunités en milieu de travail. Les élèves et les enseignants, en travaillant ensemble, ont la flexibilité de choisir les modules que les élèves souhaitent étudier.

La conception modulaire offre de la flexibilité et permet la participation de la communauté. La conception permet aux enseignants et aux écoles d'élaborer des offres uniques des arts pratiques et appliqués qui reflètent les intérêts des élèves ainsi que les ressources de l'école et de la communauté. Des partenariats avec des organismes, les entreprises et les fournisseurs de services communautaires améliorent les possibilités d'apprentissage dans un contexte communautaire.

Les cours d'arts pratiques et appliqués peuvent être offerts de deux façons au sein d'une école - en tant que cours purs ou cours combinés. Un cours pur au niveau secondaire est un cours où des modules principaux sont enseignés et les modules facultatifs sont sélectionnés du même programme d'études des arts pratiques et appliqués pour un total de 100 heures. Un cours combiné est une configuration de modules recommandée d'un minimum de trois programmes d'études de cours purs des arts pratiques et appliqués pour créer un cours du niveau intermédiaire d'un minimum de 50 heures ou un cours du niveau secondaire d'un total de 100 heures d'enseignement (un crédit). Le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* offre des recommandations pour la configuration des cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayant droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone bilingue de l'élève.

« On ne naît pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue. »
(Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005)

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen francophone bilingue dans un contexte canadien de dualité linguistique.

« La langue, c'est l'ADN de la culture. » (Vigneault, dans François, 2009)

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français au quotidien;
- de se sentir compétent en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone bilingue aujourd'hui et à l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'appropriier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

« Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif. » (Cormier, 2006)

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans la communauté fransaskoise et francophone;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

« Ça prend tout un village pour éduquer un enfant. » (Proverbe africain).

Principes de l'enseignement et de l'apprentissage du français en immersion

« Le programme d'immersion vise le développement de jeunes adultes qui peuvent, avec fierté et facilité, interagir de façon autonome et spontanée en français et qui cherchent à prendre part à la francophonie. Leur identité comme citoyens canadiens compétents dans les deux langues officielles leur permet de s'ouvrir à d'autres langues et cultures. » (PONC, 2012)

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage significatives et la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'études obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

quand celle-ci est considérée comme un outil de communication

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il faut ainsi, avoir de la communication effectuée en classe dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement.

« Si le contexte communicatif manque, l'élève a tendance à mal interpréter le message et texte de l'enseignant par rapport à une activité spécifique. » (Adair-Hauck, 1994)

quand ils ont de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à leur apprentissage

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

quand ils ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive

Les activités d'apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s'exprimer en français en même temps qu'ils observent, explorent, résolvent des problèmes,

réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

« En immersion, il faut enseigner le français comme une langue seconde dans toutes les matières. » (Netten, 1994)

quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures

Quand les élèves ont l'occasion d'activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire des stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

quand les situations d'apprentissage sont signifiantes et interactives

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Grandes orientations de l'apprentissage

Il y a trois grandes orientations de l'apprentissage qui reflètent les Buts de l'éducation de la Saskatchewan. Tous les domaines d'études contribuent à la réussite de l'élève en lien avec les Buts de l'éducation en aidant les élèves à acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes liées à ces grandes orientations de l'apprentissage. Les buts pour la maternelle à la 12e année et les résultats d'apprentissage pour chaque niveau et chaque domaine d'études sont conçus pour que les élèves puissent réaliser leur plein potentiel dans chacune des grandes orientations de l'apprentissage suivantes.

Le sens de soi, de sa communauté et de ses racines*

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : La compréhension des autres et les relations avec autrui, La connaissance de soi-même et Le développement spirituel)

Les élèves possèdent un sentiment d'identité positif et comprennent comment il est façonné par les interactions dans leurs environnements naturels et construits. Ils sont capables de développer et de maintenir des relations profondes et d'apprécier les pratiques, les langues et les croyances diverses des

Premières Nations de la Saskatchewan et des multiples cultures de notre province. Grâce à ces relations, les élèves montrent leur empathie et une compréhension profonde d’eux-mêmes, des autres et de l’influence de leur place dans le monde sur leur identité. Les élèves s’efforcent de trouver un équilibre entre les différentes dimensions qui les caractérisent – intellectuelle, émotionnelle, physique et spirituelle – et leur sens de soi, de leur communauté et de leurs racines s’en trouve renforcé.

Pour s’engager dans les arts pratiques et appliqués, les élèves doivent non seulement utiliser des connaissances et des compétences, mais aussi interagir les uns avec les autres. Dans les cours des arts pratiques et appliqués, les élèves acquièrent des connaissances sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde qui les entoure. Ils utilisent leurs nouvelles connaissances et compétences pour approfondir leur identité actuelle et future. Les programmes des arts pratiques et appliqués devraient être différents d’une école à l’autre afin de tenir compte de l’ensemble de la communauté. Les projets communautaires peuvent jouer un rôle clé dans les programmes des arts pratiques et appliqués et à rapprocher l’école de la communauté.

L’apprentissage tout au long de sa vie

(Orientation liée aux Buts de l’éducation suivants : Les aptitudes de base, L’apprentissage permanent, Un style de vie positif)

Les élèves sont curieux, observateurs et réfléchis dans leur imagination, leurs explorations et la construction de leurs savoirs. Ils montrent qu’ils possèdent les connaissances, les capacités et les dispositions nécessaires pour apprendre de diverses disciplines qui leur sont enseignées, des expériences culturelles qu’ils vivent et d’autres modes d’apprentissage. Ceux-ci encouragent les élèves à apprécier les visions du monde des peuples autochtones et à mieux connaître les autres, à mieux travailler avec eux et à mieux apprendre d’eux. Les élèves sont capables d’entamer une enquête et de collaborer aux expériences d’apprentissage qui répondent à leurs besoins et intérêts et à ceux des autres. Par cet engagement, les élèves montrent leur passion de l’apprentissage tout au long de la vie.

Dans le cadre de l’apprentissage aux cours des arts pratiques et appliqués, les élèves acquerront un sens positif de l’identité et de l’efficacité par le développement des compétences pratiques et des connaissances. De nombreux programmes d’études des arts pratiques et appliqués sont étroitement liés à des carrières que l’on trouve en Saskatchewan et par conséquent, ils sont directement liés à l’apprentissage tout au long de la vie, que ce soit dans une carrière professionnelle ou par l’entremise de loisirs et d’intérêts personnels.

Une citoyenneté engagée

(Orientation liée aux Buts de l’éducation suivants : Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur, La place dans la société et L’épanouissement par le changement).

Les élèves montrent de la confiance, du courage et de l’engagement pour amener des changements positifs pour le bénéfice de tous. Ils contribuent à la durabilité économique, sociale et environnementale des communautés locales et mondiales. Les décisions éclairées qu’ils prennent en matière de consommation, de carrière et de vie viennent soutenir des actions positives qui reconnaissent une relation plus large avec les environnements naturels et construits et ils en prennent la responsabilité. Avec cette responsabilité, les

élèves reconnaissent et respectent les avantages mutuels de la *Charte canadienne des droits et libertés*, des traités et d'autres droits et relations constitutionnels. Par cette reconnaissance, les élèves défendent leurs intérêts et ceux des autres et agissent pour le bien commun en tant que citoyens engagés.

Des citoyens engagés ont de l'empathie envers ceux qui les entourent et contribuent au bien-être de l'ensemble de la communauté. Les élèves du programme des arts pratiques et appliqués apprennent la façon dont les nouvelles aptitudes et compétences leur permettent d'avoir un effet sur leur vie personnelle aussi bien que sur leur famille et la communauté. Les aptitudes et les compétences acquises dans les cours des arts pratiques et appliqués construisent un sentiment de confiance qui encourage une participation efficace des élèves dans leur monde.

*Le sens de ses racines définit le concept de sa relation à l'environnement et le savoir qui découle de cette relation.

Les compétences transdisciplinaires

Les compétences transdisciplinaires sont quatre domaines interreliés qui incluent la compréhension, les valeurs, les compétences et les processus que l'on considère importants pour l'apprentissage dans tous les domaines d'études. Ces compétences reflètent les Apprentissages essentiels communs et sont destinées à être abordées dans chaque domaine d'études à chaque niveau scolaire.

La construction des savoirs

(liée à l'Apprentissage essentiel critique (AEC) Créativité et raisonnement critique)

C'est en construisant ses savoirs (factuels, conceptuels, procéduraux et métacognitifs) que l'on apprend à connaître et comprendre le monde qui nous entoure. C'est en réfléchissant et en apprenant en contexte, avec créativité et en faisant preuve de raisonnement critique, dans une variété de situations, indépendamment et avec les autres, que l'on acquiert une compréhension approfondie.

Réfléchir et apprendre en contexte

- Applique les connaissances antérieures, les expériences et les idées, de soi et des autres, à de nouveaux contextes.
- Analyse les connexions ou les relations entre et parmi les idées, les expériences ou les objets naturels ou construits.
- Reconnaît qu'un contexte est un tout complexe composé de parties diverses.
- Analyse un contexte donné pour étudier comment les parties s'influencent les unes les autres et forment un tout.
- Explore les normes*, les concepts, les situations et les expériences de plusieurs perspectives, cadres théoriques et visions du monde.

Réfléchir et apprendre avec créativité

- Manifeste de la curiosité et de l'intérêt à l'égard du monde, des expériences nouvelles, du matériel, ainsi que des événements intrigants ou surprenants.
- Fait l'essai des idées, des hypothèses, des suppositions éclairées et des pensées intuitives.
- Explore des systèmes et des problèmes complexes à l'aide d'une variété d'approches, par exemple des modèles, des simulations, du mouvement, de la réflexion sur soi-même et de l'enquête.
- Crée ou reprend la conception d'objets, de designs, de modèles, de motifs, de relations ou d'idées, en ajoutant, changeant, enlevant, combinant et séparant leurs éléments.
- Imagine et crée des images ou des métaphores centrales pour des matières ou des idées interdisciplinaires.

Réfléchir et apprendre en faisant appel au raisonnement critique

- Analyse et critique des objets, des événements, des expériences, des idées, des théories, des expressions, des situations et d'autres phénomènes.
- Sait faire la différence entre les faits, les opinions, les convictions et les préférences.
- Applique divers critères pour évaluer des idées, des preuves, des arguments, des motivations et des actions.
- Applique et évalue des stratégies différentes de résolution de problèmes et de prise de décision et y réagit.
- Analyse les facteurs qui influencent, chez soi-même et chez les autres, le développement d'hypothèses et la capacité de penser clairement, de façon juste et en profondeur.

*Les normes peuvent inclure des privilèges non examinés (p. ex. des droits, des immunités ou des exemptions immérités, qui sont associés à la notion d'être « normal »), ce qui contribue à un déséquilibre du pouvoir obtenu par droit de naissance, par position sociale ou par concession et offre un contexte particulier.

La construction identitaire et l'interdépendance

(liée aux AEC Développement personnel et social et Initiation à la technologie)

L'identité de l'individu se développe lorsqu'il interagit avec les autres et avec son environnement et apprend des diverses expériences de la vie. Le développement d'un concept de soi positif, la capacité de vivre en harmonie avec autrui et la capacité et l'aptitude de prendre des décisions responsables au sujet du monde naturel et construit soutiennent le concept d'interdépendance. Dans le cadre de cette compétence, l'accent est mis sur la croissance et la réflexion personnelle, le souci des autres et la capacité de contribuer à un avenir durable.

Se comprendre, se valoriser et prendre soin de soi (sur les plans intellectuel, émotionnel, physique et spirituel)

- Reconnaît que les expériences, les normes et les antécédents linguistiques et culturels influencent l'identité et influencent les comportements, les valeurs et les croyances d'un individu.
- Développe des habiletés, des connaissances et de la confiance, nécessaires pour faire des choix conscients qui contribuent au développement d'un concept de soi positif.
- Analyse l'influence de la société, de la communauté et de la famille (comme les privilèges reconnus et non reconnus) sur le développement de l'identité d'un individu.
- Fait preuve d'autonomie, de maîtrise de soi et de capacité d'agir avec intégrité.
- Prend des engagements personnels et apprend à défendre ses droits.

Comprendre, valoriser et prendre soin des autres

- Fait preuve d'ouverture d'esprit* et de respect envers tous.
- Apprend au sujet de divers peuples et cultures.
- Reconnaît et respecte le fait que les gens ont des valeurs et des visions du monde qui peuvent ou non s'aligner avec ses propres valeurs et croyances.
- Valorise la diversité des intérêts et des capacités des individus qui leur permet de faire des contributions positives à la société.
- Défend les intérêts des autres.

Comprendre et valoriser l'interdépendance et la durabilité environnementales, économiques et sociales

- Examine l'influence des visions du monde sur la façon dont les individus comprennent l'interdépendance dans le monde naturel et le monde construit.
- Évalue la façon dont le développement durable dépend de l'interaction complexe et effective des facteurs économiques, environnementaux et sociaux.
- Analyse la façon dont les comportements, les choix et le raisonnement des individus affectent les choses vivantes et non vivantes, maintenant et à l'avenir.
- Étudie le potentiel d'actions et de contributions individuelles et collectives sur le développement durable.
- Montre son engagement envers des comportements qui contribuent au bien-être de la société, de l'environnement et de l'économie, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

*L'ouverture d'esprit fait référence à un esprit ouvert aux nouvelles idées et qui est libéré de préjugés ou de biais, de manière à créer un « espace éthique » entre une idée qui existe déjà et une idée nouvelle. (Ermine, 2007) [Traduction]

L'acquisition des littératies

(liée aux AEC Communication, Initiation à l'analyse numérique, Initiation à la technologie et Apprentissage autonome)

Les littératies fournissent de nombreux moyens d'interpréter le monde et d'en exprimer sa compréhension. Être littératié suppose la capacité d'appliquer des stratégies, des habiletés et des savoirs interreliés pour apprendre et communiquer avec les autres. La communication dans un contexte de mondialisation est de plus en plus multimodale. La communication et la construction de sens nécessitent donc la maîtrise de multiples modes de représentation. Chaque domaine d'études développe une littératie propre à sa discipline (p. ex. la littératie scientifique, économique, physique, en santé, linguistique, numérique, esthétique, technologique, culturelle) et exige la compréhension et l'application des littératies multiples (p. ex. la capacité de comprendre, d'évaluer de façon critique et de communiquer selon de multiples systèmes de construction de sens) qui permet aux élèves de participer pleinement à un monde en constante évolution.

Construire des savoirs liés à des types multiples de littératies

- Reconnaît l'importance des littératies multiples dans la vie de tous les jours.
- Comprend que les littératies peuvent mettre en jeu des mots, des images, des nombres, des sons, des mouvements et d'autres représentations et que ceux-ci peuvent avoir des interprétations et des significations différentes.
- Examine les interrelations entre les littératies et le savoir, la culture et les valeurs.
- Évalue les idées et l'information qu'on retrouve dans une variété de sources (p. ex. les individus, les bases de données, les environnements naturel et construit).
- A accès à des technologies appropriées et les utilise pour examiner et approfondir des idées dans tous les domaines d'études.

Explorer et interpréter le monde en utilisant des types multiples de littératies

- Étudie et trouve la logique derrière des idées et des expériences à l'aide d'une variété de stratégies, de perspectives, de ressources et de technologies.
- Choisit et évalue de manière critique des sources et des outils d'information (y compris des sources numériques) en fonction de la tâche spécifique à laquelle ils sont appropriés.
- Utilise des types multiples de littératies pour remettre en question ce qu'il ou elle sait déjà et l'interprétation des notions déjà connues.
- Interprète des données quantitatives et qualitatives (y compris des données recueillies personnellement) se trouvant dans de l'information visuelle, sonore et textuelle réunie à partir de médias divers.
- Utilise des idées et des technologies de façons diverses et qui contribuent au jaillissement de nouvelles idées et perceptions.

Exprimer sa compréhension et communiquer ses idées en utilisant une variété de littératies

- Crée, calcule et communique en utilisant une variété de matériel, de stratégies et de technologies pour exprimer sa compréhension des idées et des expériences.
- Réagit à l'égard des autres de manière responsable et éthique, en utilisant une variété de littératies.
- Détermine et utilise des langages, des concepts et des démarches qui sont particuliers à une discipline lors de l'élaboration d'idées et de présentations.
- Communique des idées, des expériences et des informations de façons inclusives, compréhensibles et utiles pour les autres.
- Choisit et utilise des technologies appropriées pour communiquer efficacement et éthiquement la mise à jour des programmes expliquée.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

(liée aux AEC Communication, Créativité et raisonnement critique, Capacités et valeurs personnelles et sociales et Apprentissage autonome)

La responsabilité sociale est la capacité des gens à contribuer de manière positive à leur environnement physique, social et culturel. La responsabilité sociale exige que l'individu soit conscient des dons et défis uniques des autres personnes et des communautés, ainsi que des possibilités qui en résultent. Elle exige également la participation des autres pour créer un espace éthique* qui suscite le dialogue, répond à des inquiétudes et permet d'atteindre des buts communs.

Utiliser la démarche du raisonnement moral

- Évalue les conséquences possibles d'un plan d'action sur soi-même, sur les autres et sur l'environnement dans une situation donnée.
- Prend en considération les implications d'un plan d'action lorsqu'on l'applique à d'autres situations.
- Applique systématiquement des valeurs morales** fondamentales telles que le « respect de tous ».
- Démonstre une approche du raisonnement moral fondée sur les principes.
- Examine comment les valeurs et les principes ont été et continuent d'être utilisés par les individus et les cultures pour guider la conduite et les comportements.

S'impliquer dans le raisonnement et le dialogue communautariens

- Montre l'exemple de l'équilibre entre s'exprimer, écouter et réfléchir.
- S'assure que chaque personne a l'occasion de contribuer.
- Fait preuve de courage pour exprimer des perspectives différentes de manière constructive.
- Se sert de stratégies de recherche de consensus pour atteindre une compréhension commune.
- Apprécie et respecte la diversité et les manières de participer dans les activités.

Prendre l'initiative de l'action sociale

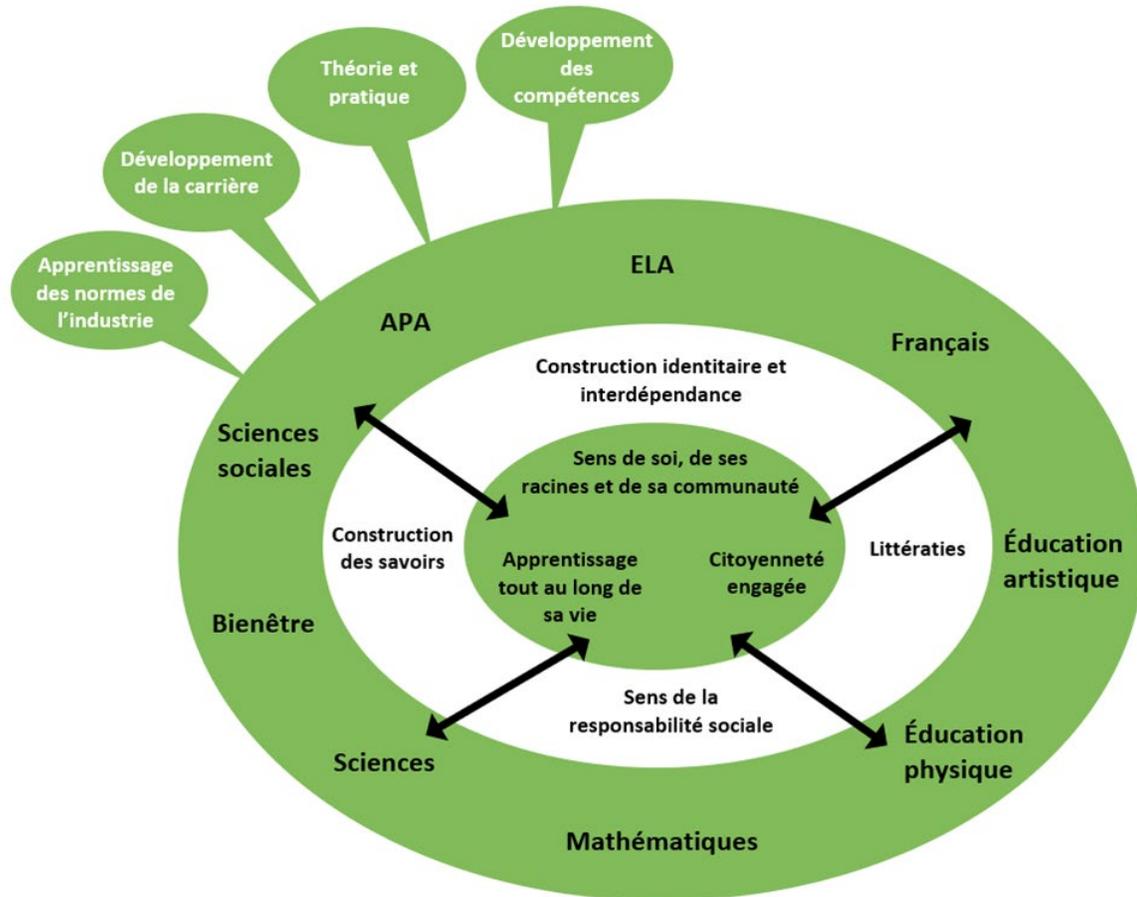
- Fait preuve de respect et d'engagement en matière de droits de la personne, de droits issus des traités et de durabilité de l'environnement.
- Contribue à l'harmonie et la résolution de conflits dans sa classe, son école, sa famille et sa communauté.
- Apporte son soutien de manière à respecter les besoins, l'identité, la culture, la dignité et les capacités de toutes les personnes.
- Soutient les individus en faisant des contributions en vue d'atteindre un but.
- Agit de manière responsable pour lutter contre la perception d'injustice ou d'inégalités envers soi-même ou les autres.

*Un espace éthique existe entre deux visions séparées du monde. Dans cet espace, nous « pouvons comprendre le système de savoirs l'un de l'autre » (Ermine, dans Ford, 2006) [Traduction]. Pour plus d'information, voir les ouvrages de Willie Ermine sur l'espace éthique.

**La valeur morale la plus fondamentale à l'AEC Capacités et valeurs personnelles et sociales est celle du respect de la personne. Pour un complément d'information sur les valeurs morales fondamentales, on se reportera à *Introduction aux apprentissages essentiels communs : Manuel de l'enseignant* (1988, pp. 42-49). Voir également *Renewed Objectives for the CELs of Critical and Creative Thinking and Personal and Social Development* (2008, en anglais seulement).

Finalité et buts

La finalité du programme des arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (programme d'immersion française) et de la 6e à la 12e année (éducation fransaskoise) est de préparer les élèves à la vie active et à participer en tant que membres de la famille, de la communauté, en tant que citoyens, consommateurs et producteurs dans la société canadienne.



Les buts de l'apprentissage sont des énoncés généraux indiquant ce que les élèves devraient savoir et devraient être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans un domaine d'études particulier terminé à la fin de la 12e année. Les buts du programme des arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (programme d'immersion française) et de la 6e à la 12e année (éducation fransaskoise) sont les suivants :

- **La théorie et la pratique** – Les élèves doivent être engagés dans un équilibre de la théorie et de la pratique pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Le développement de la carrière** – Les élèves doivent avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières, de l'exploration et de l'expérience des carrières.
- **L'apprentissage des normes de l'industrie** – Les élèves doivent acquérir un apprentissage des normes de l'industrie pour les aider à accéder à l'éducation, à la formation et à l'emploi postsecondaires.
- **Le développement des compétences** – Les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, y rester et y progresser.

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête fournit aux élèves des occasions pour accroître leurs savoirs, leurs capacités et leurs habitudes d'enquête qui mènent vers une compréhension plus profonde de leur monde et de l'expérience humaine. L'approche de l'enquête s'appuie sur la curiosité et l'émerveillement innés chez les élèves, faisant appel à leurs vécus divers, leurs intérêts et leurs expériences. Le processus fournit des occasions aux élèves de devenir des participants actifs à la recherche collaborative de sens et de compréhension.

« Mon enseignant (un aîné) aimait bien que je pose des questions; ça lui faisait voir que je comprenais ce qu'il voulait m'apprendre. Il expliquait tout en détail, la signification et la raison d'être. Et il ne faisait pas qu'en parler; il me le montrait aussi! La communication, la créativité et le raisonnement critique étaient importants. » (Citation d'Albert Scott, aîné – [traduction]).

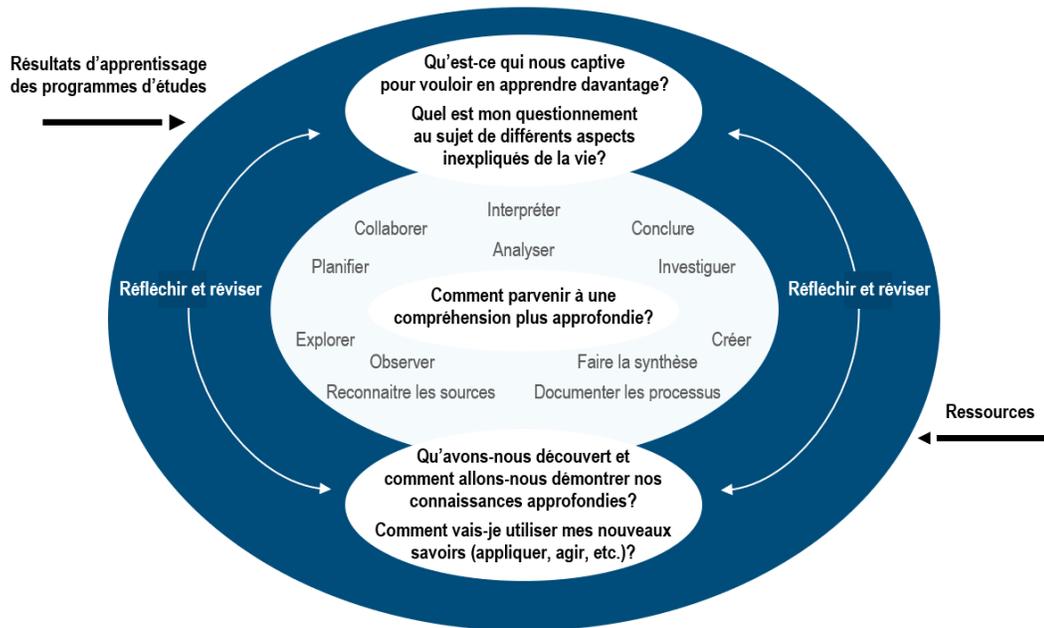
Les élèves qui entament l'enquête :

- développent des connaissances et une compréhension approfondies, au lieu de recevoir de l'information de façon passive;
- s'impliquent directement et s'engagent à la découverte des nouvelles connaissances;
- font l'expérience de perspectives et d'idées alternatives qui transforment leurs connaissances et leur vécu en compréhension profonde;
- transfèrent leurs nouvelles connaissances et compétences à de nouvelles circonstances;
- deviennent responsables de leur apprentissage continu et maîtrisent le contenu et les compétences du programme d'études.

(Adapté de Kuhlthau, Maniotes et Caspari, 2007)

L'apprentissage par enquête ne se fait pas nécessairement de façon linéaire, mais décrit plutôt un processus cyclique, permettant aux élèves de revoir et reconsidérer certaines phases du processus selon leurs découvertes, leurs perceptions et la construction de leurs nouvelles connaissances. Les élèves expérimentés avec l'apprentissage par enquête feront un va-et-vient entre ces phases variées à mesure que de nouvelles questions surgissent et à mesure qu'ils deviennent plus à l'aise avec le processus. Le graphique ci-dessous démontre les phases cycliques du processus d'enquête.

Construire des savoirs par l'enquête



Une partie importante de tout processus d'enquête est la réflexion des élèves sur leur apprentissage et la documentation nécessaire pour évaluer cet apprentissage et le rendre visible. La documentation du processus d'enquête par les élèves peut prendre la forme de travaux en cours, d'écriture réflexive, de journaux de bord, de rapports, de notes, de modèles, d'expressions artistiques, de photographies, de séquences vidéo, de plans d'action et bien d'autres.

Dans les arts pratiques et appliqués, l'enquête englobe la création de solutions aux défis grâce à l'application pratique des connaissances et des compétences. Cela comprend les processus pour obtenir ce que l'on connaît pour découvrir ce qui est inconnu. Lorsque l'enseignant montre à l'élève la façon de régler un défi et lui donne ensuite des défis supplémentaires ou semblables, l'élève ne construit pas de nouvelles connaissances au moyen de la mise en œuvre; plutôt, il ne fait que se pratiquer. Les deux sont des éléments nécessaires de l'acquisition de compétences dans le programme des arts pratiques et appliqués, mais il ne faut pas les confondre. Si le moyen de se rendre à la fin de la situation a déjà été déterminé, il ne s'agit plus de régler les problèmes. L'élève doit également comprendre cette différence.

Développement des questions captivantes

Il est important que les enseignants et les élèves apprennent dans des contextes significatifs à leurs vies, leurs communautés et leur monde. Les enseignants et les élèves doivent identifier les grandes idées et des questions pour une compréhension plus approfondie intégrale au domaine d'étude.

Les grandes idées évoquent les questions captivantes. Ces questions sont importantes au développement d'une compréhension approfondie de la discipline ou d'un domaine d'étude au sein de la discipline. Elles n'ont pas de réponses évidentes et elles encouragent une réflexion de haut niveau. Elles inspirent l'apprentissage par enquête authentique.

Il importe d'élaborer des questions d'enquête qui sont suscitées par les intérêts des élèves et leur sens de l'émerveillement, et qui ont du potentiel pour un apprentissage riche et approfondi. Ces questions servent à initier et à orienter les enquêtes qui mènent vers une compréhension approfondie de divers sujets, problèmes, idées, défis, questions, concepts et domaines d'études liés au contenu et aux résultats d'apprentissages des programmes d'études.

Les questions captivantes bien formulées ont une vaste étendue et elles sont riches en possibilités. Ces questions encouragent les élèves à explorer, à observer, à recueillir des informations, à planifier, à analyser, à interpréter, à synthétiser, à résoudre des problèmes, à prendre des risques, à créer, à tirer des conclusions, à documenter, à réfléchir sur leur apprentissage et à développer de nouvelles questions pour de futures enquêtes.

Le processus par lequel les questions pour une compréhension approfondie sont construites peut aider les élèves à saisir les idées importantes, disciplinaires ou interdisciplinaires, qui se trouvent au cœur d'une concentration ou d'un contexte particulier. Ces grandes questions provoquent de questions plus pointues qui peuvent fournir un cadre, une raison d'être et une orientation pour les activités d'apprentissage d'une leçon ou d'une série de leçons et aider les élèves à établir des liens entre ce qu'ils apprennent et leurs expériences ainsi que leur vie au-delà de l'école.

Des questions efficaces dans le cadre des arts pratiques et appliqués sont essentielles pour mobiliser et orienter les recherches des élèves, leur pensée critique, leur processus de résolution de problèmes et leur démarche de réflexion sur leur propre apprentissage.

Ces questions peuvent comprendre les suivantes :

- Quelle est l'importance de l'entrepreneuriat pour la communauté locale, la province et le pays?
- Qu'est-ce que la réconciliation économique et à qui revient la responsabilité de la soutenir?
- Quelles initiatives entrepreneuriales pourraient bénéficier à mon école ou à ma communauté?
- Quels sont mes intérêts personnels, mes talents, mes compétences et mes capacités, et comment pourraient-ils soutenir une entreprise?
- Que signifie vraiment le succès entrepreneurial?
- Les résultats d'une entreprise sont-ils la seule mesure du succès?
- Ai-je un état d'esprit entrepreneurial?
- Comment les efforts entrepreneuriaux sont-ils soutenus dans ma communauté et dans ma province?

Un programme efficace des arts pratiques et appliqués

Un programme efficace des arts pratiques et appliqués offre diverses possibilités d'apprentissage pertinentes, engageantes, authentiques et qui sont motivées par l'intérêt de l'élève et guidées par l'apprentissage à l'école et au travail avec des liens qui unissent les deux. Les cours offerts mettent l'accent sur :

- la pertinence à la vie réelle;
- la formation pratique;
- les possibilités de perfectionnement professionnel;
- l'apprentissage des normes de l'industrie;
- les liens avec la communauté;
- l'harmonisation avec les besoins du marché du travail.

La pertinence à la vie réelle – Quel que soit l'objectif de l'élève lors de l'inscription dans des cours d'arts pratiques et appliqués (p. ex. développer des compétences à des fins personnelles, acquérir des compétences de débutant en emploi ou poursuivre des études postsecondaires ou une formation postsecondaire telle qu'une formation d'apprenti), il faut mettre l'apprentissage en contexte afin de l'aider à voir son application et sa pertinence par rapport au monde réel.

La formation pratique – La formation pratique donne à l'élève la possibilité de pratiquer ce qu'il a appris à l'aide d'équipement et de matériel qui se trouvent habituellement à la maison, dans la communauté ou dans le milieu de travail. Un équilibre de la théorie et de la pratique renforce les expériences d'apprentissage de l'élève.

Les opportunités de développement de la carrière – Les trois niveaux du continuum du développement de la carrière – la sensibilisation, l'exploration et l'expérience – doivent être soutenus. L'élève améliore ses connaissances des traits personnels, des compétences et des préférences qui influencent ses décisions de carrière ainsi que ses connaissances des cheminements professionnels et de carrière. Il explore de nombreuses possibilités et peut commencer à faire l'expérience d'une carrière par le biais de placements professionnels spécialisés ou d'un apprentissage en classe qui appuient le peaufinage des compétences liées à une profession précise ou un emploi précis. Les possibilités pour l'élève d'acquérir des attestations de l'industrie contribueront à renforcer ses possibilités d'emploi.

Les apprentissages des normes de l'industrie – Les apprentissages des normes de l'industrie font partie intégrante des programmes d'études des arts pratiques et appliqués, qui veillent à ce que l'apprentissage de l'élève soit à jour et pertinent par rapport aux normes et aux pratiques actuelles de l'industrie. Ces apprentissages peuvent aider l'élève à avoir accès aux études postsecondaires, ainsi qu'à des possibilités de formation et d'emploi.

Les liens avec la communauté – L'élève reconnaît l'importance de ses efforts lorsqu'il applique ses connaissances, compétences et capacités à l'appui de projets communautaires créatifs et novateurs; il devient un citoyen engagé ayant une contribution positive. De même, les placements professionnels au sein de la communauté aident à relier l'apprentissage à l'école à l'apprentissage en emploi. Les professionnels de

la communauté qui servent de mentors peuvent encourager l'élève à élargir ses intérêts en matière de carrière et à travailler en vue d'atteindre ses objectifs de carrière.

L'harmonisation avec les besoins du marché du travail – L'élève se rend vite compte de l'importance et de la pertinence de son apprentissage lorsque l'apprentissage pendant les cours des arts pratiques et appliqués est harmonisé avec les tendances et les possibilités sur le marché du travail dans la communauté.

Comment utiliser ce programme d'études

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'élève est censé savoir, comprendre et pouvoir faire à la fin de l'année ou du cours du secondaire dans un domaine d'études donné. Les résultats d'apprentissage orientent les activités de mesure et d'évaluation, de même que la planification du programme, des unités et des leçons.

Dans les arts pratiques et appliqués, les résultats d'apprentissage obligatoires sont ceux des modules principaux dans les cours purs et ceux des modules facultatifs sélectionnés au niveau local.

Entre autres caractéristiques, les résultats d'apprentissage :

- sont centrés sur ce que l'élève apprend plutôt que sur ce que l'enseignant enseigne;
- précisent les habiletés et les capacités, les connaissances et la compréhension, ainsi que les attitudes que l'élève est censé démontrer;
- sont observables, mesurables et réalisables;
- sont soutenus par des indicateurs de réalisation qui reflètent la portée et la profondeur des attentes.

Les **indicateurs de réalisation** sont des exemples de ce que l'élève doit savoir ou pouvoir faire pour atteindre un résultat d'apprentissage donné. Au moment de planifier leur cours, les enseignants doivent bien connaître l'ensemble des indicateurs de réalisation en cause, de manière à comprendre le résultat d'apprentissage dans toute sa portée et dans toute sa profondeur. Forts de cette compréhension, les enseignants peuvent élaborer leurs propres indicateurs adaptés aux besoins, aux intérêts et aux apprentissages passés de leurs élèves. Ces indicateurs de leur cru ne doivent cependant pas déroger du but visé par le résultat d'apprentissage.

L'ensemble des indicateurs d'un résultat d'apprentissage :

- décrit l'intention (la portée et la profondeur) du résultat d'apprentissage;
- raconte l'histoire ou évoque l'image du résultat d'apprentissage;
- définit le niveau et la nature des connaissances requises;
- ne constitue pas une liste de contrôle ni une liste priorisée d'activités d'instruction ou d'éléments à évaluer.

Autres termes

Dans les programmes d'études, les termes suivants sont utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières :

y compris	délimite le contenu, la stratégie ou le contexte qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Vue d'ensemble des modules et des résultats d'apprentissage

Les modules principaux sont les modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs comme *Entrepreneuriat 20* ou *30* pour des raisons de développement ou de sécurité. Des modules facultatifs sont choisis pour suivre chaque cours de 100 heures.

Code du module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (heures)	Module(s) préalable(s)
ENTF1	Module 1 : Introduction à l'entrepreneuriat (principal) Analyser le rôle de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat dans la vie personnelle, scolaire et communautaire, et les contributions qu'ils y apportent.	Débutant	3-5	Aucun
ENTF2	Module 2 : Succès entrepreneurial (principal) Enquêter sur les facteurs qui définissent la réussite entrepreneuriale et y contribuent.	Débutant	5-7	1
ENTF3	Module 3 : Caractéristiques et compétences entrepreneuriales (principal) Évaluer les caractéristiques et les compétences importantes pour la réussite entrepreneuriale.	Débutant	3-5	2
ENTF4	Module 4 : Recherche d'opportunités (principal) Examiner les opportunités d'entrepreneuriat à la maison, à l'école et dans la communauté.	Débutant	4-6	1
ENTF5	Module 5 : L'entrepreneuriat et la réflexion conceptuelle (principal) Évaluer la réflexion conceptuelle comme un processus de création de solutions entrepreneuriales efficaces et significatives.	Débutant	7-10	4
ENTF6	Module 6 : Réconciliation économique (principal) Enquêter sur la réconciliation économique avec les Autochtones comme étant un important facteur de la réconciliation au Canada.	Débutant	3-5	4

ENTF7	<p>Module 7 : Entreprise et développement communautaire (principal) Explorer les initiatives communautaires, les organismes de développement gouvernementaux et communautaires et les associations d'entreprises qui encouragent l'entrepreneuriat.</p>	Débutant	5-7	2
ENTF8	<p>Module 8 : Structures d'entreprise (principal) Évaluer les types communs des structures d'entreprise.</p>	Débutant	5-7	6
ENTF9	<p>Module 9 : Fondation d'une entreprise en Saskatchewan (principal) Analyser la logistique de la fondation d'une entreprise en Saskatchewan.</p>	Intermédiaire	2-4	8
ENTF10	<p>Module 10 : Entreprises à domicile (facultatif) Analyser les étapes de démarrage d'une entreprise à domicile au sein de la communauté.</p>	Intermédiaire	3-5	9
ENTF11	<p>Module 11 : Responsabilité sociale (principal) Évaluer l'importance de la responsabilité sociale en entrepreneuriat.</p>	Intermédiaire	5-7	2
ENTF12	<p>Module 12 : Le marché local, saskatchewanais, canadien et mondial (principal) Évaluer les opportunités de commercialisation auprès des communautés locales, saskatchewanaises, canadiennes et mondiales.</p>	Intermédiaire	3-5	4
ENTF13A	<p>Module 13A : Principes fondamentaux de marketing A (principal) Analyser les stratégies de marketing pour gérer une marque.</p>	Intermédiaire	5-7	12
ENTF13B	<p>Module 13B : Principes fondamentaux de marketing B (principal) Étudier l'interdépendance des quatre P du marketing.</p>	Intermédiaire	8-10	13A

ENTF14	Module 14 : Étude du marché (principal) Examiner le rôle de l'étude du marché dans la planification efficace de l'entreprise.	Intermédiaire	3-5	13B
ENTF15	Module 15 : Gestion des ressources humaines (facultatif) Examiner le rôle de la gestion des ressources humaines dans une entreprise.	Avancé	3-5	9
ENTF16A	Module 16A : Dossiers financiers, planification et gestion A (principal) Explorer les considérations financières pour démarrer une entreprise.	Intermédiaire	5-7	7
ENTF16B	Module 16B : Dossiers financiers, planification et gestion B (principal) Analyser les composantes d'un plan financier solide pour les entreprises.	Avancé	5-7	16A
ENTF17A	Module 17A : Santé mentale et bien-être (principal) Évaluer l'importance de la santé mentale et du bien-être positifs pour les entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada.	Débutant	3-5	1
ENTF17B	Module 17B : Santé et sécurité au travail (principal) Évaluer l'importance d'établir un plan de santé et de sécurité au milieu du travail dans une entreprise.	Avancé	3-5	9
ENTF18	Module 18 : L'entrepreneuriat comme cheminement de carrière (principal) Explorer l'entrepreneuriat comme un cheminement de carrière.	Intermédiaire	3-5	3
ENTF19A	Module 19A : Planification d'une entreprise en démarrage A (principal) Établir les grandes lignes d'une idée ou d'un concept d'entreprise à l'aide du cadre de planification du canevas modèle d'une entreprise.	Intermédiaire	3-5	5, 11, 14, 15, 16A
ENTF19B	Module 19B : Planification d'une entreprise en démarrage B (principal) Établir un plan d'entreprise détaillé pour une entreprise en démarrage proposée.	Avancé	10-15	19A

ENTF20A	Module 20A : Exécution et conclusion d'une entreprise en démarrage A (facultatif) Exécuter, conclure et évaluer le succès d'une entreprise en démarrage à court terme.	Intermédiaire	10-15	19A
ENTF20B	Module 20B : Exécution et conclusion d'une entreprise en démarrage B (facultatif) Exécuter, conclure, évaluer la réussite de l'entreprise en démarrage et en préparer un compte rendu.	Avancé	40-60	19B
ENTF80A, B	Module 80A, B : Préparation travail-études (facultatif) Planifier pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	3
ENTF81A, B	Module 81A, B : Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B
ENTF82A, B	Module 82A, B : Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B
ENTF99A, B	Module 99A, B : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun

Configurations des cours – Modules principaux et facultatifs suggérés

Entrepreneuriat 20				
Code du module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (heures)	Module(s) préalable(s)
ENTF1	Module 1 : Introduction à l'entrepreneuriat (principal) Analyser le rôle de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat dans la vie personnelle, scolaire et communautaire et les contributions qu'ils y apportent.	Débutant	3-5	Aucun
ENTF2	Module 2 : Succès entrepreneurial (principal) Enquêter sur les facteurs qui définissent la réussite entrepreneuriale et y contribuent.	Débutant	5-7	1
ENTF3	Module 3 : Caractéristiques et compétences entrepreneuriales (principal) Évaluer les caractéristiques et les compétences importantes pour la réussite entrepreneuriale.	Débutant	3-5	2
ENTF4	Module 4 : Recherche d'opportunités (principal) Examiner les opportunités d'entrepreneuriat à la maison, à l'école et dans la communauté.	Débutant	4-6	1
ENTF5	Module 5 : L'entrepreneuriat et la réflexion conceptuelle (principal) Évaluer la réflexion conceptuelle comme un processus de création de solutions entrepreneuriales efficaces et significatives.	Débutant	7-10	4
ENTF7	Module 7 : Entreprise et développement communautaire (principal) Explorer les initiatives communautaires, les organismes de développement gouvernementaux et communautaires et les associations d'entreprises qui encouragent l'entrepreneuriat.	Débutant	5-7	2

ENTF8	Module 8 : Structures d'entreprise (principal) Évaluer les types communs des structures d'entreprise.	Débutant	5-7	6
ENTF9	Module 9 : Fondation d'une entreprise en Saskatchewan (principal) Analyser la logistique de la fondation d'une entreprise en Saskatchewan.	Intermédiaire	2-4	8
ENTF11	Module 11 : Responsabilité sociale (principal) Évaluer l'importance de la responsabilité sociale en entrepreneuriat.	Intermédiaire	5-7	2
ENTF13A	Module 13A : Principes fondamentaux de marketing A (principal) Analyser les stratégies de marketing pour gérer une marque.	Intermédiaire	5-7	12
ENTF13B	Module 13B : Principes fondamentaux de marketing B (principal) Étudier l'interdépendance des quatre P du marketing.	Intermédiaire	8-10	13A
ENTF14	Module 14 : Étude du marché (principal) Examiner le rôle de l'étude du marché dans la planification efficace de l'entreprise.	Intermédiaire	3-5	13B
ENTF16A	Module 16A : Dossiers financiers, planification et gestion A (principal) Explorer les considérations financières pour démarrer une entreprise.	Intermédiaire	5-7	7
ENTF17A	Module 17A : Santé mentale et bien-être (principal) Évaluer l'importance de la santé mentale et du bien-être positifs pour les entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada.	Débutant	3-5	1
ENTF17B	Module 17B : Santé et sécurité au travail (principal) Évaluer l'importance d'établir un plan de santé et de sécurité au milieu du travail dans une entreprise.	Avancé	3-5	9

ENTF19A	Module 19A : Planification d'une entreprise en démarrage A (principal) Établir les grandes lignes d'une idée ou d'un concept d'entreprise à l'aide du cadre de planification du canevas modèle d'une entreprise.	Intermédiaire	3-5	5, 11, 14, 15, 16A
ENTF20A	Module 20A : Exécution et conclusion d'une entreprise en démarrage A (facultatif) Exécuter, conclure et évaluer le succès d'une entreprise en démarrage à court terme.	Intermédiaire	10-15	19A
ENTF80A	Module 80A : Préparation travail-études (facultatif) Planifier pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	3
ENTF81A	Module 81A : Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	25-50	80A
ENTF82A	Module 82A : Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A
ENTF99A	Module 99A : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		100	

Entrepreneuriat 30				
Code du module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (heures)	Module(s) préalable(s)
ENTF6	Module 6 : Réconciliation économique (principal) Enquêter sur la réconciliation économique avec les Autochtones comme étant un important facteur de la réconciliation au Canada.	Débutant	3-5	4
ENTF10	Module 10 : Entreprises à domicile (facultatif) Analyser les étapes de démarrage d'une entreprise à domicile au sein de la communauté.	Intermédiaire	3-5	9
ENTF12	Module 12 : Le marché local, saskatchewanais, canadien et mondial (principal) Évaluer les opportunités de commercialisation auprès des communautés locales, saskatchewanaises, canadiennes et mondiales.	Intermédiaire	3-5	4
ENTF15	Module 15 : Gestion des ressources humaines (facultatif) Examiner le rôle de la gestion des ressources humaines dans une entreprise	Avancé	3-5	9
ENTF16B	Module 16B : Dossiers financiers, planification et gestion B (principal) Analyser les composantes d'un plan financier solide pour les entreprises.	Avancé	5-7	16A
ENTF17A	Module 17A : Santé mentale et bien-être (principal) Évaluer l'importance de la santé mentale et du bien-être positifs pour les entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada.	Débutant	3-5	1
ENTF17B	Module 17B : Santé et sécurité au travail (principal) Évaluer l'importance d'établir un plan de santé et de sécurité au milieu du travail dans une entreprise.	Avancé	3-5	9
ENTF18	Module 18 : L'entrepreneuriat comme cheminement de carrière (principal) Explorer l'entrepreneuriat comme un cheminement de carrière.	Intermédiaire	3-5	3

ENTF19B	Module 19B : Planification d'une entreprise en démarrage B (principal) Établir un plan d'entreprise détaillé pour une entreprise en démarrage proposée.	Avancé	10-15	19A
ENTF20B	Module 20B : Exécution et conclusion d'une entreprise en démarrage B (facultatif) Exécuter, conclure, évaluer la réussite de l'entreprise en démarrage et en préparer un compte rendu.	Avancé	40-60	19B
ENTF80B	Module 80B : Préparation travail-études (facultatif) Planifier pour le placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	3-5	3
ENTF81B	Module 81B : Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire Avancé	25-50	80B
ENTF82B	Module 82B : Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81B
ENTF99B	Module 99B : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	Aucun
	MINIMUM		100	

Modules suggérés pour les cours combinés d'arts pratiques et appliqués au niveau intermédiaire

Code du module	Module	Niveau	Durée suggérée (heures)	Module(s) préalable(s)
ENTF1	Module 1 : Introduction à l'entrepreneuriat Analyser le rôle de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat dans la vie personnelle, scolaire et communautaire et les contributions qu'ils y apportent.	Débutant	3-5	Aucun
ENTF2	Module 2 : Succès entrepreneurial Enquêter sur les facteurs qui définissent la réussite entrepreneuriale et y contribuent.	Débutant	5-7	1
ENTF3	Module 3 : Caractéristiques et compétences entrepreneuriales Évaluer les caractéristiques et les compétences importantes pour la réussite entrepreneuriale.	Débutant	3-5	2
ENTF4	Module 4 : Recherche d'opportunités Examiner les opportunités d'entrepreneuriat à la maison, à l'école et dans la communauté.	Débutant	4-6	1
ENTF5	Module 5 : L'entrepreneuriat et la réflexion conceptuelle (principal) Évaluer la réflexion conceptuelle comme un processus de création de solutions entrepreneuriales efficaces et significatives.	Débutant	7-10	4

Modules suggérés pour les cours combinés d'APA au secondaire

Répondre aux besoins et aux intérêts des élèves devrait être l'objectif principal lors de la sélection des modules pour configurer un cours d'Arts pratiques et appliqués combiné au secondaire. L'approche utilisée (p. ex. horizontale, aléatoire ou verticale) guidera la sélection des modules au sein de chaque configuration de cours combinés d'Arts pratiques et appliqués. Pour plus d'information, veuillez consulter les lignes directrices sur les cours combinés des programmes d'études des Arts pratiques et appliqués au niveau secondaire dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Modules, résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Module 1 : Introduction à l'entrepreneuriat (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser le rôle de l'entrepreneuriat et de l'intrapreneuriat dans la vie personnelle, scolaire et communautaire, et les contributions qu'ils y apportent.	<p>a. Définit l'entrepreneuriat et décrit ce que font les entrepreneurs.</p> <p>b. Compare les caractéristiques d'une variété d'entreprises ou d'organismes entrepreneuriales, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les entreprises à but lucratif, non-lucratif et les entreprises sociales; • la franchise et l'entreprise indépendante; • les entreprises fournisseuses de services ou de biens; • les entreprises locales, provinciales, nationales et internationales; • les entreprises à domicile, en ligne, traditionnelle et traditionnelle et électronique. <p>c. Identifie des exemples d'entrepreneuriat et d'entrepreneurs au sein de la communauté locale et dans la province.</p> <p>d. Distingue entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une invention et une innovation; • l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat; • l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social; • l'entrepreneuriat social et la responsabilité sociale en tant qu'entrepreneur. <p>e. Discute les opportunités et les défis associés au fait d'être intrapreneur et entrepreneur à l'école et dans la communauté.</p> <p>f. Discute les contributions que les entrepreneurs apportent à la société canadienne, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmenter la productivité; • créer des emplois et des opportunités pour les gens; • améliorer le niveau de la vie; • encourager et améliorer les opportunités pour les groupes sous-représentés ou minoritaires (p. ex. les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les nouveaux arrivants, les personnes âgées, et les personnes de genre et/ou d'orientation sexuelle diversifiés). <p>g. Analyse les statistiques portant sur les contributions des entrepreneurs aux économies locales, provinciales et canadiennes.</p>	

Module 2 : Succès entrepreneurial (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 1
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Enquêter sur les facteurs qui définissent la réussite entrepreneuriale et y contribuent.	<p>a. Distingue entre les entreprises à but lucratif, à but non lucratif et les entreprises sociales au sein de la communauté et dans la province.</p> <p>b. Discute le sens du succès dans les contextes des entreprises à but lucratif, à but non lucratif et les entreprises sociales.</p> <p>c. Étudie la manière dont la culture et les visions du monde, y compris celles des peuples des Premières Nations et des Métis de la Saskatchewan, éclairent la définition du succès d'une initiative entrepreneuriale.</p> <p>d. Évalue la réussite entrepreneuriale telle que définie par le Principe de la 7e génération.</p> <p>e. Discute du rôle de l'échec en entrepreneuriat.</p> <p>f. Dresse une liste des questions que l'on pourrait poser aux entrepreneurs pour mieux s'informer sur leurs entreprises et comprendre ce que signifie le succès pour eux. Ces questions peuvent inclure les exemples suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment avez-vous trouvé l'idée de votre entreprise? • Quel problème votre entreprise règle-t-elle? • Combien d'employés avez-vous? • Qui sont vos concurrents? • Qu'est-ce qui rend votre entreprise unique? • Votre entreprise est-elle une entreprise basée à domicile, une entreprise virtuelle ou opère-t-elle avec une vitrine? • Quel est le plus grand défi que vous avez surmonté? • Quelle est votre plus grande réalisation? • Quelles erreurs avez-vous commises dans votre entreprise, et comment les avez-vous gérées? • Vous considérez-vous comme un entrepreneur réussi? Pourquoi ou pourquoi pas? • En tant qu'entrepreneur, quels conseils donneriez-vous à vous-même étant plus jeune? <p>g. Interroge des entrepreneurs locaux et saskatchewanais ou mène des recherches sur eux afin de mieux comprendre la vaste gamme d'entreprises dans la communauté et la province.</p> <p>h. Communique les résultats des entrevues effectuées avec des entrepreneurs locaux et saskatchewanais et des recherches menées sur eux par l'entremise d'une présentation multimédia (p. ex. une vidéo accompagnée d'une présentation), d'une présentation imprimée (p. ex. une brochure et un magazine) ou d'une présentation orale.</p>	

Module 3 : Caractéristiques et compétences entrepreneuriales (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer les caractéristiques et les compétences importantes pour la réussite entrepreneuriale.	<ul style="list-style-type: none"> a. Distingue entre les caractéristiques et les compétences. b. Mène des recherches sur les caractéristiques (p. ex. la confiance, la passion et la motivation) et les compétences (p. ex. le leadership, le travail d'équipe et le réseautage) communes aux entrepreneurs réussis. c. Distingue la différence entre les caractéristiques innées et celles qui sont apprises et acquises au fil du temps et de l'expérience. d. Examine la relation entre la compétence et la confiance financières personnelles, la cote de crédit personnelle et le progrès et la réussite entrepreneuriaux. e. Discute la signification du fait d'avoir un esprit entrepreneurial. f. Discute de l'énoncé suivant : On ne naît pas entrepreneur, on le devient. g. Examine le rôle de la créativité dans l'entrepreneuriat. h. Décrit les compétences interpersonnelles qui contribuent à la réussite entrepreneuriale (p. ex. la communication verbale et non verbale, l'écoute, la négociation, la résolution de problèmes et l'assertivité). i. Identifier les traits de caractère qui peuvent entraver le succès entrepreneurial (p. ex. le doute de soi, le perfectionnisme et le fait d'être facilement distrait). j. Réfléchit à ses propres caractéristiques, compétences et intérêt ainsi qu'à son aptitude personnelle à l'entrepreneuriat en tant que choix de cheminement de carrière ou en tant qu'intrapreneur au sein d'une entreprise ou d'un organisme. k. Propose des moyens (p. ex. utiliser une approche d'équipe, l'éducation formelle et informelle, et le bénévolat) pour faciliter la réussite entrepreneuriale. l. S'engage à un plan personnel pour utiliser les caractéristiques et les compétences personnelles pour faciliter la réussite entrepreneuriale. m. Reconnaît et affirme les caractéristiques et les compétences des camarades de classe. 	

Module 4 : Recherche d'opportunités (principal)		
Durée suggérée : 4-6 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 1
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les opportunités d'entrepreneuriat à la maison, à l'école et dans la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> a. Décrit une opportunité entrepreneuriale (un besoin, un désir ou un problème qui doit être résolu). b. Discute le point de vue selon lequel le changement crée des opportunités d'entrepreneuriat ainsi que le fait que les possibilités d'entrepreneuriat entraînent des changements. c. Énumère les sources potentielles des opportunités entrepreneuriales (p. ex. le changement technologique, l'évolution démographique, les pénuries, les excédents et les variations de la demande). d. Évalue l'influence des facteurs PESTEL (les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques, environnementaux et légaux) sur les opportunités d'entrepreneuriat. e. Distingue la différence entre une tendance et une mode et précise leur impact sur les opportunités entrepreneuriales. f. Propose des manières que les entrepreneurs découvrent et utilisent pour profiter des opportunités (p. ex. être optimiste, accepter les défis, chercher des opportunités et mener des recherches). g. Distingue la différence entre une opportunité (p. ex. le problème) et une idée (p. ex. une solution potentielle). h. Identifier les opportunités entrepreneuriales potentielles à la maison, à l'école et dans la communauté. 	

Module 5 : L'entrepreneuriat et la réflexion conceptuelle (principal)		
Durée suggérée : 7-10 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 4
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer la réflexion conceptuelle comme un processus de création de solutions entrepreneuriales efficaces et significatives.	<p>a. Décrit la réflexion conceptuelle, y compris sa nature centrée sur la personne.</p> <p>b. Mène une recherche sur les avantages éventuels de l'utilisation du processus de réflexion conceptuelle dans une entreprise (p. ex. l'augmentation de l'efficacité et du rendement de l'investissement, l'augmentation des opportunités de collaboration et la réduction des risques associés au lancement de nouvelles idées).</p> <p>c. Étudie l'intégration de la réflexion conceptuelle dans les stratégies commerciales des entreprises réussies.</p> <p>d. Identifie les cinq étapes de la réflexion conceptuelle : empathiser, définir, concevoir, prototyper et tester.</p> <p>e. Décrit les démarches et les actions adaptées à chaque étape du processus de réflexion conceptuelle, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • observer les consommateurs afin de comprendre les besoins humains (empathiser); • analyser les observations de l'étape précédente (l'étape de l'empathie) pour comprendre et définir le problème à résoudre (définir); • trouver par l'entremise du remue-méninge des solutions pour le problème précédent (concevoir); • créer un échantillon ou un modèle précoce de la solution (prototyper); • observer la réaction des clients avec le prototype et recueillir les rétroactions des consommateurs (tester). <p>f. Explique la nature non linéaire et itérative du processus de réflexion conceptuelle.</p> <p>g. Analyse le rôle et l'importance de l'échec comme partie du processus de la réflexion conceptuelle.</p> <p>h. Mène une recherche sur des techniques efficaces de remue-méninge (p. ex. la pensée divergente, les cartes mentales, l'idéation rapide, le jeu d'assaut et la technique hambourgeoise).</p> <p>i. Établit des normes pour le remue-méninge de groupe (p. ex. remettre tout jugement, viser la quantité, se baser sur les idées des autres et faire participer tout le monde).</p> <p>j. Utilise le processus de la réflexion conceptuelle pour trouver des solutions dans la vie réelle ou pour des scénarios entrepreneuriaux donnés.</p>	

Module 6 : Réconciliation économique (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 4
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Enquêter sur la réconciliation économique avec les Autochtones comme étant un important facteur de la réconciliation au Canada.	<ul style="list-style-type: none"> a. Décrit la situation de l'entrepreneuriat chez les Premières Nations, en Saskatchewan et au Canada, avant et après la colonisation. b. Mène des recherches sur les défis qu'ont éprouvés les peuples de Premières Nations et des Métis et les contributions qu'ils ont apportées pour façonner le paysage entrepreneurial en Saskatchewan et au Canada. c. Étudie les principes de la réconciliation économique avec les Autochtones, y compris son approche holistique axée sur les valeurs pour atteindre la prospérité économique communautaire. d. Discute les avantages de la réconciliation économique avec les Autochtones pour tous les composants du peuple canadien. e. Décrit le concept de fuite économique et l'impact qui en résulte sur les communautés éloignées, rurales, urbaines et celles des Premières Nations. f. Étudie les opportunités qui pourraient être abordées par l'entrepreneuriat au sein de la communauté locale ou provinciale (p. ex. l'innovation, la création de richesse et les problèmes communautaires). g. Définit le terme de réserve urbaine. h. Identifie les réserves urbaines situées en Saskatchewan. i. Mène des recherches sur l'histoire des réserves urbaines en Saskatchewan, y compris les impacts de l'Entente-cadre sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan. j. Évalue les opportunités économiques, sociales et culturelles offertes par l'établissement des réserves urbaines en Saskatchewan. k. Réfléchit sur la responsabilité personnelle et collective pour soutenir la réconciliation économique avec les Autochtones de la communauté locale et élargie. 	

Module 7 : Entreprise et développement communautaire (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les initiatives communautaires, les organismes de développement gouvernementaux et communautaires et les associations d'entreprises qui encouragent l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit le réseautage et décrit son importance pour la réussite entrepreneuriale. b. Identifie des alliés potentiels qui pourraient faire partie des réseaux personnels et professionnels pour soutenir le développement d'une nouvelle entreprise au sein de la communauté (p. ex. les membres de la famille, les amis, les Aînés, les conseils tribaux, les établissements d'enseignement postsecondaire et les établissements de formation professionnelle). c. Présente des moyens pour construire et développer un réseau personnel au sein du milieu local des affaires (p. ex. le bénévolat, l'observation au poste de travail, la participation à des foires et à des activités commerciales ou à des activités commerciales et à des entrevues informationnelles). d. Examine les avantages mutuels du fait de contribuer à un réseau et d'en recevoir le soutien. e. Propose des stratégies de réseautage pour les personnes qui se sentent mal à l'aise avec le processus ou qui en ont peur. f. Réfléchit à son propre niveau de confort avec le réseautage. g. Met en place un plan pour développer ou améliorer ses propres compétences dans le domaine du réseautage. h. Discute la valeur du mentorat en entrepreneuriat pour les mentors et les stagiaires qui leur sont rattachés. i. Mène des recherches sur la structure, la mission et les objectifs de divers organismes de développement communautaire, des associations et des organismes d'affaires qui soutiennent les entrepreneurs de la Saskatchewan (p. ex. les chambres de commerce locales et provinciales, Clarence Campeau Development Fund, SK Start-up Institute, Women Entrepreneurs of Saskatchewan, Community Futures Saskatchewan, SaskMétis Economic Development Corporation et Tools and Finance for Aboriginal Business). j. Examine la relation entre la réussite entrepreneuriale locale et la croissance et la durabilité des communautés de la Saskatchewan. k. Étudie la manière dont les entreprises ainsi que le besoin et les types du support évoluent et changent avec le temps. l. Identifie les éléments stimulants ou les initiatives pour développer de nouvelles entreprises et des entreprises en expansion disponibles dans la communauté locale. m. Mène des recherches sur la disponibilité d'un soutien financier (p. ex. des subventions et des prêts) pour les entrepreneurs de la Saskatchewan, y 	

	<p>compris les entrepreneurs Métis et membres des Premières Nations, les nouveaux arrivants, les femmes et les jeunes.</p> <p>n. Décrit les processus pour accéder au soutien financier offert aux entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada.</p>
--	---

Module 8 : Structures d'entreprise (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 6
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer les types communs des structures d'entreprise.	<p>a. Dresse une liste des types communs des structures d'entreprise, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entreprise individuelle; • la société en nom collectif; • la société par actions, y compris les sociétés privées, publiques et les sociétés d'État; • les institutions coopératives de crédits; • les franchises. <p>b. Identifie des exemples de chaque type de structure d'entreprise dans la province et dans la communauté locale.</p> <p>c. Compare les caractéristiques de divers types de structures d'entreprise (p. ex. la propriété, le processus d'établissement, le partage des bénéfices, la protection de la responsabilité et la longévité).</p> <p>d. Examine le but et les avantages de la planification de la relève et l'impact de chaque type de structure d'entreprise sur le processus.</p> <p>e. Résume les avantages et les inconvénients de chaque type d'entreprise.</p> <p>f. Discute la manière dont les attitudes et les croyances façonnées par les visions du monde éclaircissent les décisions concernant la propriété et les structures des entreprises (p. ex. le bien-être communautaire et collectif).</p> <p>g. Mène des recherches sur les facteurs externes qui peuvent influencer les décisions relatives aux structures d'entreprise (p. ex. les conditions d'admissibilité au financement ou au soutien d'un programme particulier, et les droits fiscaux et autres lois comme la <i>Loi sur les Indiens</i>).</p> <p>h. Identifie les sources de conseils et d'informations concernant les structures d'entreprise (p. ex. les sources juridiques, les comptables, le chef et le conseil, et autres entrepreneurs).</p> <p>i. Crée les scénarios les mieux conformes à chaque type de structure d'entreprise et justifie chaque choix.</p>	

Module 9 : Fondation d'une entreprise en Saskatchewan (principal)		
Durée suggérée : 2-4 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 8
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser la logistique de la fondation d'une entreprise en Saskatchewan.	<ul style="list-style-type: none"> a. Mène des recherches sur les licences et les permis d'exploitation habituellement requis aux niveaux fédéral, provincial, municipal et au niveau des bandes (p. ex. Résolution du Conseil de Bande ou RCB), ainsi que sur les processus de demande et d'obtention de ces licences et permis. b. Enquête sur le processus d'enregistrement d'un nom commercial en Saskatchewan (p. ex. auprès de Information Services Corporation). c. Mène des recherches sur les exigences de la perception et du paiement des taxes en Saskatchewan et au Canada (p. ex. la taxe de vente provinciale [TVP], la taxe sur les produits et services [TPS] et le revenu d'entreprise). d. Résume les procédures d'ouverture des comptes fiscaux applicables (p.ex. la taxe de vente provinciale, la taxe sur les produits et services, la perception et le paiement des taxes). e. Évalue les normes d'emploi de la Saskatchewan applicables aux entrepreneurs qui embauchent des employés ou qui utilisent les services d'un sous-traitant (p. ex. l'emploi de jeunes travailleurs, le salaire minimum, les heures supplémentaires et les vacances annuelles). f. Distingue entre la couverture obligatoire et facultative d'indemnisation des accidentés du travail en Saskatchewan et au Canada. g. Identifie les types supplémentaires de couverture d'assurance disponibles pour les entreprises (p. ex. la responsabilité générale et professionnelle). 	

Module 10 : Entreprises à domicile (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 9
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser les étapes de démarrage d'une entreprise à domicile au sein de la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit l'entreprise à domicile. b. Discute les raisons pour lesquelles les personnes créent une entreprise à domicile c. Mène des recherches sur la prévalence et les types d'entreprises à domicile dans la communauté. d. Analyse les avantages (p. ex. la retenue d'impôts, les bas coûts et l'emplacement) et des inconvénients (p. ex. l'espace limité à la maison, les problèmes avec les voisins et la difficulté de séparer le travail de la vie familiale) de l'exploitation d'une entreprise à domicile. e. Mène des recherches sur les facteurs qui devraient être pris en considération lors de l'établissement d'une entreprise à domicile (p. ex. le zonage, la responsabilité, les droits juridiques et l'assurance). f. Décrit les étapes à suivre pour établir une entreprise à domicile au sein de la communauté. g. Identifie les entreprises de vente directe qui pourraient représenter des opportunités d'entreprise à la maison (p. ex. les soins de la peau, la santé et le bien-être, les produits de nettoyage à domicile et le maquillage). h. Réfléchit à ses propres intérêts, à ses loisirs et à ses compétences qui pourraient mener au développement d'une entreprise à domicile. 	

Module 11 : Responsabilité sociale (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer l'importance de la responsabilité sociale en entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> a. Énumère les quatre composantes de la responsabilité sociale (environnementale, éthique, philanthropique et économique). b. Discute les avantages potentiels de la responsabilité sociale (p. ex. une image de marque et une réputation plus forte, une fidélité accrue des clients et l'habilitation des employés à faire le bien). c. Mène des recherches sur la responsabilité sociale selon les principes directeurs de wâhkôhtowin, wicihitowin et wîtaskêwin. d. Identifie les moyens qui permettent aux entreprises de démontrer leur responsabilité environnementale (p. ex. utiliser des sources alternatives d'énergie et mettre en œuvre un programme de recyclage). e. Définit l'éthique et explique comment l'éthique personnelle et sociétale influencent l'éthique des affaires. f. Énumère des exemples de la pratique de l'éthique des affaires (p. ex. utiliser des pratiques commerciales équitables, approvisionner le matériel d'une manière conforme à l'éthique et offrir aux employés des salaires concurrentiels). g. Discute les moyens qui permettent à un entrepreneur d'être philanthropique (p. ex. commanditer une activité de financement annuelle locale sans but lucratif et faire un don d'un pourcentage des gains à une cause valable). h. Examine la relation entre la responsabilité économique et les autres composantes de la responsabilité sociale. i. Discute de l'idée qui dit que la responsabilité économique est la composante la plus importante de la responsabilité sociale. j. Compare les efforts de responsabilité sociale d'au moins deux entreprises de la même industrie. k. Élabore un plan de responsabilité sociale pour une entreprise existante ou fictive ou proposée. 	

Module 12 : Le marché local, saskatchewanais, canadien et mondial (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 4
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer les opportunités de commercialisation auprès des communautés locales, saskatchewanaises, canadiennes et mondiales.	<ul style="list-style-type: none"> a. Décrit le caractère unique de la région locale et des entreprises qui y exercent leurs activités, y compris les biens et services qu'elle fournit. b. Mène des recherches sur les principaux biens d'exportation de la Saskatchewan (p. ex. l'agriculture, l'agroalimentaire, le pétrole et la potasse) et les services qui y existent (p. ex. la technologie), ainsi que sur des marchés à créneaux remplis de biens et de services uniques de la Saskatchewan. c. Identifie les principaux clients internationaux des biens de la Saskatchewan. d. Discute l'importance, pour la Saskatchewan, de faire des échanges commerciaux, d'exporter et de vendre au-delà de ses frontières provinciales. e. Identifie les marchés locaux et les opportunités/les services de vente (p. ex. les foires commerciales, les marchés fermiers locaux, les babillards communautaires, les groupes d'achat/vente et les plateformes de médias sociaux). f. Propose des cas où les entrepreneurs pourraient choisir de commercialiser leurs biens ou services à des clients potentiels aux niveaux provincial, national et mondial. g. Analyse les statistiques et les tendances de l'évolution du commerce électronique. h. Enquête sur des stratégies, y compris le commerce électronique, pour atteindre les clients potentiels au-delà de la région locale. i. Identifie les organismes qui aident les entrepreneurs à accéder aux marchés mondiaux (p. ex. Saskatchewan Trade and Export Partnership [STEP]). j. Mène des recherches sur le soutien et les services fournis par des organismes comme STEP. k. Discute les impacts positifs et négatifs potentiels des facteurs tels que les changements de la valeur des devises, les tarifs, les lois/les règlements, les troubles politiques, les catastrophes naturelles et les pandémies mondiales sur le commerce et les exportations mondiales et les efforts des entrepreneurs individuels pour atteindre les marchés mondiaux. 	

Module 13A : Principes fondamentaux de marketing A (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 12
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser les stratégies de marketing pour gérer une marque.	<ul style="list-style-type: none"> a. Distingue la différence entre l'identité et l'image de la marque. b. Identifie des exemples de noms de marques, de logos ou de marques de commerce et de slogans qui contribuent à l'identité de marque pour une variété d'entreprises. c. Enquête sur l'image de marque présentée par les entreprises réussies. d. Discute les objectifs du marketing (p. ex. vendre ce qu'une entreprise offre et gérer une marque). e. Évalue l'importance de l'identification des concurrents sur le marché. f. Distingue la différence entre les concurrents directs et indirects. g. Définit le terme de l'intelligence concurrentielle. h. Résume les types des informations sur les concurrents utiles à collecter et à analyser (p. ex. les prix, les stratégies de commercialisation et part de marché). i. Propose des stratégies pour collecter des informations sur l'intelligence compétitive (p. ex. jouer le rôle d'un client, visiter le site Web du concurrent et examiner les publicités). j. Examine l'importance de connaître ses clients et son marché cible. k. Catégorise les types d'information utiles à collecter et à analyser (p. ex. démographique comme l'âge, le sexe, le revenu, l'origine ethnique et la culture] et psychographique comme les attitudes, les valeurs et le mode de vie). l. Explique la signification d'une proposition de vente unique. m. Identifie les propositions de vente unique présentées par plusieurs entreprises locales ou par d'autres entreprises. 	

Module 13B : Principes fondamentaux de marketing B (principal)		
Durée suggérée : 8-10 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 13A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Étudier l'interdépendance des quatre P du marketing.	<ul style="list-style-type: none"> a. Identifie les quatre P du marketing reconnus sous le nom de Marketing Mix (le produit, le prix, la place et la promotion). b. Distingue entre les produits tangibles (p. ex. les biens) et intangibles (p. ex. les services, les idées ou les expériences). c. Analyse les caractéristiques considérées importantes pour un bon produit (p. ex. la qualité, la conception, les spécialités et les avantages). d. Mène des recherches sur les facteurs qui devraient être pris en considération lors de l'établissement du prix d'un produit sur le marché (p. ex. les coûts des intrants, les bénéfices, les prix concurrentiels et la sensibilité aux prix). e. Distingue entre les canaux directs (du vendeur au consommateur) et indirects (du vendeur à une tierce partie comme un importateur, un grossiste ou un détaillant) pour la vente et la distribution des produits et des services. f. Évalue l'impact de la technologie et du commerce électronique sur la capacité d'une entreprise à atteindre directement les consommateurs potentiels. g. Enquête sur les avantages et les inconvénients de la vente directe sur le vendeur et l'acheteur. h. Identifie des moyens pour que les entreprises puissent promouvoir leurs produits en ligne et par d'autres moyens en utilisant les coupons, les concours, les cartes de fidélité, les échantillons et les événements spéciaux. i. Décrit les quatre P en action pour une entreprise, un organisme ou une marque/un produit d'intérêt personnel. 	

Module 14 : Étude du marché (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 13B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner le rôle de l'étude du marché dans la planification efficace de l'entreprise.	<p>a. Discute les raisons pour lesquelles il faut effectuer une étude du marché (p. ex. prendre des décisions éclaircies et éviter des erreurs coûteuses).</p> <p>b. Identifie les circonstances où une étude du marché serait bénéfique (p. ex. le lancement d'une nouvelle entreprise, l'expansion vers un nouveau marché ou la recherche de clients).</p> <p>c. Étudie la nature et le sens d'une tendance et des analyses de l'industrie et leur rôle pour soutenir l'étude marché.</p> <p>d. Compare les méthodes de collecte de données pour une étude du marché, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le test de marketing; • les sondages (p. ex. numériques ou sur papier); • l'observation; • les groupes de discussion. <p>e. Analyse divers scénarios exigeant une étude de marché pour expliquer quand et comment une ou plusieurs méthodes de collecte de données seraient efficaces</p> <p>f. Mène des recherches sur la disponibilité et l'utilisation de l'analyse en ligne pour une étude du marché (p. ex. les médias sociaux et le site Web).</p> <p>g. Examine les composantes et l'objectif d'une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) comme outil d'étude de marché.</p> <p>h. Prépare des analyses FFOM pour divers scénarios d'entrepreneuriat.</p>	

Module 15 : Gestion des ressources humaines (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Avancé	Préalable : Module 9
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner le rôle de la gestion des ressources humaines dans une entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> a. Explique la fonction et l'importance de la gestion des ressources humaines dans une entreprise. b. Mène des recherches sur les facteurs d'un plan de ressources humaines (p. ex. le nombre d'employés requis actuellement et dans les prochaines années, la formation qui sera offerte, les exigences et les descriptions de travail, et la façon et le montant de la rémunération des employés). c. Mène des recherches sur l'impact potentiel des lacunes générationnelles et culturels dans les milieux de travail de la Saskatchewan. d. Planifie des stratégies pour gérer les lacunes générationnelles et culturelles d'une manière efficace dans le milieu de travail. e. Identifie les sources afin de recruter des employés potentiels (p. ex. les références faites par des amis et des employés, l'embauche des employés de l'intérieur de l'entreprise, les agences d'emploi et les plateformes des médias sociaux). f. Enquête sur les processus souvent utilisés par les employeurs pour dépister et embaucher des employés. g. Évalue les lois, de la Saskatchewan et du Canada, qui gèrent les normes en milieu de travail concernant, entre autres, la sécurité, la lutte contre la discrimination, le harcèlement, l'accessibilité et la responsabilité environnementale. h. Discute la relation de la satisfaction des employés avec leur emploi, la réussite et la réputation de l'entreprise. i. Propose des stratégies efficaces pour maintenir les employés en poste (p. ex. leur offrir des formations, des primes et des avantages sociaux). 	

Module 16A : Dossiers financiers, planification et gestion A (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 7
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les considérations financières pour démarrer une entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> a. Discute l'importance de tenir des dossiers financiers exacts et à jour tout au long de durée de vie d'une entreprise. b. Discute de l'idée qui dit la réussite financière est égale à la réussite de l'entreprise. c. Explore des sources pour financer le démarrage d'une entreprise (p. ex. l'investissement personnel, l'argent de l'affection, le capital social, les investisseurs providentiels, les octrois, les subventions et les prêts bancaires). d. Distingue la différence entre les couts de démarrage et les couts permanents. e. Étudie les composantes de l'analyse du seuil de rentabilité. f. Détermine le moment où une entreprise peut effectuer une analyse du seuil de rentabilité (p. ex. au démarrage ou lorsqu'on envisage une expansion). g. Calcule le seuil de rentabilité pour une variété de scénarios d'entreprise. h. Définit les flux de trésorerie et analyse leur importance par rapport aux opérations quotidiennes d'une entreprise et la façon dont ils sont normalement déclarés (l'état et la projection des flux de trésorerie). i. Distingue la différence entre un flux de trésorerie positif et négatif. j. Discute les incidences financières d'un flux de trésorerie positif et négatif. k. Examine les moyens d'enregistrer et de gérer les flux de trésorerie (p. ex. l'utilisation des logiciels tels que des tableurs ou des progiciels de comptabilité et des copies papier). 	

Module 16B : Dossiers financiers, planification et gestion B (principal)		
Durée suggérée : 5-7 heures	Niveau : Avancé	Préalable : Module 16A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser les composantes d'un plan financier solide pour les entreprises.	<p>a. Examine les formats utilisés pour tenir les documents financiers de base (p. ex. à l'aide de logiciels tels que des tableurs ou des progiciels de comptabilité et des copies papier).</p> <p>b. Analyse les bilans et les états des résultats préparés afin de déterminer la façon dont les états financiers sont utilisés dans le contexte d'une entreprise.</p> <p>c. Prépare les bilans et les états des résultats à des fins personnelles, pour une personne précise ou pour des scénarios d'affaires.</p> <p>d. Analyse les conditions des entreprises représentées par leurs états financiers respectifs.</p> <p>e. Élabore un plan financier pour une entreprise comprenant des composantes telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un état des résultats; • un état des flux de trésorerie; • un bilan; • une prévision de ventes; • un analyse du seuil; • de rentabilité. 	

Module 17A : Santé mentale et bien-être (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Débutant	Préalable : Module 1
<p>À noter : Les enseignants devraient déterminer à quel point les élèves sont familiers avec le sujet de la santé mentale et du bien-être pour les entrepreneurs pour pouvoir déterminer s'ils doivent procéder par un examen des concepts ou un apprentissage plus approfondi.</p>		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
<p>Évaluer l'importance de la santé mentale et du bien-être positifs pour les entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Discute le concept d'équilibre vie-travail par rapport aux entrepreneurs. b. Analyse la relation de la santé mentale et du bien-être personnels d'un entrepreneur avec la réussite de son entreprise. c. Identifie les facteurs de stress que peuvent éprouver de nombreux entrepreneurs (p. ex. l'incertitude du revenu, la solitude et l'isolement) et leurs impacts sur les entrepreneurs eux-mêmes, sur l'entreprise, sur la société et sur d'autres personnes comme les membres de la famille et les amis. d. Mène des recherches sur la santé mentale et le bien-être des entrepreneurs canadiens. e. Analyse les différents défis de santé mentale et de bien-être qu'éprouvent différents groupes d'entrepreneurs, comme les femmes, les nouveaux arrivants, les jeunes entrepreneurs et les personnes de genre et/ou d'orientation sexuelle diversifiés. f. Enquête sur les obstacles qu'affrontent les entrepreneurs qui cherchent des services et du soutien en santé mentale (p. ex. couts et stigmatisation). g. Propose des stratégies pour aborder et maintenir une santé mentale positive en tant qu'entrepreneur (p. ex. prendre soin de soi-même et créer un entourage d'influences positives). h. Étudie l'impact des relations de mentorat sur la santé mentale et le bien-être. i. Identifie des sources crédibles de soutien en santé mentale pour les entrepreneurs de la Saskatchewan et du Canada. 	

Module 17B : Santé et sécurité au travail (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Avancé	Préalable : Module 9
<p>À noter : Les enseignants devraient déterminer à quel point les élèves sont familiers avec le sujet de la santé et la sécurité au travail pour les entrepreneurs pour pouvoir déterminer s'ils doivent procéder par un examen des concepts ou un apprentissage plus approfondi.</p>		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
<p>Évaluer l'importance d'établir un plan de santé et de sécurité au milieu du travail dans une entreprise.</p>	<p>a. Décrit les tâches générales des travailleurs autonomes telles qu'elles sont décrites dans le <i>Saskatchewan Employment Act</i></p> <p>b. Identifie les avantages qu'offrent le <i>Saskatchewan Workers Compensation Act</i> et les <i>Principes Meredith</i> aux employeurs et aux employés.</p> <p>c. Justifie la création d'un plan de sécurité dans une entreprise (p. ex. la protection de la santé et la sécurité des employés, la création d'un environnement de travail positif et les coûts, que ce soit pour le travailleur blessé ou pour l'entreprise, des blessures ou des incidents qui peuvent avoir lieu dans le milieu de travail).</p> <p>d. Mène des recherches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le sens de la diligence raisonnable et de la responsabilité de l'employeur de protéger la santé et la sécurité de tous les travailleurs; • les exigences juridiques des programmes de santé et de sécurité en milieu de travail telles qu'indiquées dans la législation provinciale (p. ex. <i>Occupational Health and Safety Regulations</i>); • l'exigence légale et l'objectif d'avoir un comité de santé et de sécurité au travail (SST) dans le milieu de travail; • les amendes et les sanctions financières au cas du non-respect des règles de l' <i>Occupational Health and Safety Regulations</i>. <p>e. Crée des situations de jeu de rôles où les employés, les superviseurs et les gestionnaires abordent d'une manière efficace des préoccupations de santé et de sécurité au milieu de travail.</p> <p>f. Enquête sur les droits et les responsabilités des employeurs et des employés en ce qui concerne la santé et la sécurité dans un milieu de travail en Saskatchewan.</p> <p>g. Réfléchit aux moyens dont un employeur ou une direction peut soutenir un milieu de travail sain et sécuritaire, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • démontrer un exemple des qualités de chef; • établir les procédures de détermination des dangers et d'atténuation des risques qui y sont associés et former les employés à manipuler ces procédures; • assurer la responsabilité des superviseurs et des travailleurs; • fixer des buts et des objectifs raisonnables en ce qui concerne la santé et la sécurité. 	

Module 18 : L'entrepreneuriat comme cheminement de carrière (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 3
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer l'entrepreneuriat comme un cheminement de carrière.	<p>a. Critique les faux préjugés courants sur les entrepreneurs, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les entrepreneurs ne peuvent réussir que s'ils ont accès à beaucoup d'argent. • Les entrepreneurs fixent leurs propres horaires de travail et programmes de vacances. • Les entrepreneurs travaillent seuls. • Les entrepreneurs prennent d'énormes risques pour réussir. • Les entrepreneurs sont riches. • Il suffit d'une bonne idée pour réussir comme entrepreneur. • Tout entrepreneur a besoin d'un diplôme d'études postsecondaires pour réussir. <p>b. Mène des recherches sur les gains typiques des entrepreneurs en Saskatchewan et au Canada.</p> <p>c. Discute les raisons qui font de l'entrepreneuriat un cheminement vers une carrière viable de plus en plus acceptée (p. ex. les médias qui présentent des entrepreneurs réussis et l'augmentation de l'attention accordée à l'entrepreneuriat social).</p> <p>d. Discute de l'idée qui dit qu'être un entrepreneur est mieux que de travailler pour quelqu'un d'autre.</p> <p>e. Réfléchit à son intérêt à l'entrepreneuriat et son aptitude à l'adapter en tant que choix de carrière.</p> <p>f. Établit un plan personnel ou un plan pour une autre personne qui veut être un entrepreneur, en tenant compte des facteurs tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir un réseau de soutien d'alliés; • adhérer à des organismes et des associations professionnelles et avoir leur soutien; • étudier les opportunités d'éducation, de formation et d'apprentissage. 	

Module 19A : Planification d'une entreprise en démarrage A (principal)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalables : Modules 5, 11, 14, 15, 16A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Établir les grandes lignes d'une idée ou d'un concept d'entreprise à l'aide du cadre de planification du canevas modèle d'une entreprise.	<p>a. Discute l'importance de la planification avant de lancer une entreprise en démarrage.</p> <p>b. Dresse une liste de questions auxquelles il faut répondre lors de la planification d'une entreprise en démarrage, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'idée de l'entreprise? • À quel besoin ou désir répond-elle, ou quel problème résout-elle? • Qui sont les clients ciblés? • Combien d'argent et d'autres ressources seront nécessaires pour le démarrage? • Comment obtenir de l'argent et d'autres ressources? • Quelles autres ressources sont nécessaires? <p>c. Mène une recherche sur la nature du canevas modèle d'entreprise et sur la manière dont il peut être utilisé pour décrire un concept d'entreprise.</p> <p>d. Identifie et décrit les éléments du canevas modèle d'entreprise, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la proposition de valeur - ce qu'est l'idée unique de l'entreprise et ce qu'elle promet de fournir; • les segments clients – les groupes de personnes ou d'entreprises que l'entreprise ciblera pour vendre son produit ou service; • les activités clés – les processus et les tâches à accomplir pour servir les clients; • les ressources clés - les ressources nécessaires (p. ex. humaines, financières et les outils) et la source de ces ressources; • les canaux - comment l'entreprise sera commercialisée pour gagner et servir les clients; • les relations avec les clients - une description du type de la relation que l'entreprise entretiendra avec les clients et de la façon dont l'entreprise interagira avec eux; • les partenaires clés - les entreprises ou les fournisseurs externes qui aideront l'entreprise à poursuivre ses activités; • la structure des coûts - tous les coûts prévus pour l'établissement et l'exploitation de l'entreprise; • les flux de revenus - comment l'entreprise va gagner de l'argent. <p>e. Élabore un canevas modèle d'entreprise pour une idée ou un concept d'entreprise.</p>	

Module 19B : Planification d'une entreprise en démarrage B (principal)		
Durée suggérée : 10-15 heures	Niveau : Avancé	Préalable : Module 19A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Établir un plan d'entreprise détaillé pour une entreprise en démarrage proposée.	<ul style="list-style-type: none"> a. Distingue la différence entre un canevas modèle d'entreprise et un plan d'entreprise. b. Justifie la préparation d'un plan d'entreprise écrit (p. ex. obtenir du financement et planifier un démarrage ou une expansion). c. Analyse les plans d'entreprise préparés pour identifier et décrire les composantes communes (p. ex. le résumé, la description de l'entreprise, l'analyse du marché, les projections financières, le plan de relève et la conclusion). d. Étudie les caractéristiques d'un plan d'entreprise efficace et bien écrit (p. ex. il doit être réaliste, rédigé dans un langage clair et facile à comprendre, basé sur la recherche et ayant un marché bien défini). e. Élabore un plan d'entreprise écrit pour une entreprise de démarrage. f. Présente le plan d'entreprise aux investisseurs ou aux partisans potentiels. g. Réfléchit sur les rétroactions reçues des investisseurs et des partisans potentiels. h. Apporte les ajustements nécessaires au plan d'entreprise. 	

Module 20A : Exécution et conclusion d'une entreprise en démarrage A (facultatif)		
Durée suggérée : 10-15 heures	Niveau : Intermédiaire	Préalable : Module 19A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Exécuter, conclure et évaluer le succès d'une entreprise en démarrage à court terme.	<ul style="list-style-type: none"> a. Discute l'importance de la surveillance des opérations et des progrès d'une entreprise en démarrage et des processus adaptés pour cet objectif (p. ex. avoir des rapports réguliers, tenir les rapports financiers et la collecte des données à jour). b. Lance et exploite l'entreprise en démarrage telle que décrite dans le canevas modèle d'entreprise. c. Met en œuvre des processus de suivi des opérations et de la progression de l'entreprise en démarrage jusqu'à la conclusion. d. Réfléchit aux succès et aux défis personnels et à ceux de l'entreprise découlant du fonctionnement de l'entreprise en démarrage. 	

Module 20B : Exécution et conclusion d'une entreprise en démarrage B (facultatif)		
Durée suggérée : 40-60 heures	Niveau : Avancé	Préalable : Module 19B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Exécuter, conclure, évaluer la réussite de l'entreprise en démarrage et en préparer un compte rendu.	<p>a. Discute la nécessité de revoir, de mettre à jour et de réviser un plan d'entreprise tout au long de la durée de vie d'une entreprise.</p> <p>b. Lance et exploite une entreprise en démarrage.</p> <p>c. Réfléchit régulièrement au progrès et au succès de l'entreprise en répondant à des questions telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui a bien fonctionné jusqu'à présent? • Les objectifs de vente sont-ils atteints? • Disposons-nous suffisamment de fournitures pour répondre aux besoins de production? • Que faut-il ajuster et pourquoi? • Comment améliorer la productivité? • Qu'a-t-on accompli dans l'entreprise jusqu'à maintenant? • Où se situe l'entreprise sur le plan financier? Y a-t-il un problème de flux de trésorerie? • Qu'ai-je personnellement apporté? Comment puis-je contribuer autrement? • Qu'ai-je appris sur les affaires et qu'est-ce qu'il me faut pour réussir une entreprise? • Qu'ai-je appris sur moi-même? <p>d. Explique en quoi consiste un pivot et pourquoi une stratégie de pivot est importante pour la réussite de l'entreprise.</p> <p>e. Ajuste les opérations et le plan de l'entreprise selon les besoins tout au long de la durée de vie de l'entreprise.</p> <p>f. Tient des registres détaillés (p. ex. des registres financiers et des inventaires) tout au long de la durée de vie de l'entreprise.</p> <p>g. Conclut les opérations qui peuvent comprendre des activités telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la liquidation d'actifs; • le paiement des dettes impayées; • la perception de créances; • payer les actionnaires. <p>h. Prépare un rapport écrit final qui résume les opérations et le succès de (p. ex. le rapport des actionnaires).</p> <p>i. Présente le rapport écrit final aux autres, tels que les partisans et les investisseurs.</p> <p>j. Réfléchit aux succès et aux défis personnels et à ceux de l'entreprise découlant du fonctionnement de l'entreprise en démarrage.</p>	

Module 80A, B : Préparation travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire, Avancé	Préalable : Module 3
<p>Remarque : Le module travail-études sert à préparer les élèves à l'emploi grâce à l'acquisition de compétences particulières dans un milieu de travail. Le nombre de possibilités travail-études est égal au nombre de cours disponibles dans le programme d'études aux niveaux 20 et 30.</p>		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Planifier pour le placement professionnel.	<p>a. Décrit les trois droits fondamentaux que tous les travailleurs ont en vertu de la partie III – santé et sécurité au travail dans <i>The Saskatchewan Employment Act, 2019</i> et y réfléchit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le droit d'être informé des risques présents au travail et des moyens de les contrôler; • le droit de participer à l'identification et au contrôle des risques présents au travail; • le droit de refuser d'exécuter une tâche qui présente un danger inhabituel pour sa santé. <p>b. Explique les rôles et responsabilités de chaque partenaire (p. ex. l'élève, le parent, l'enseignant ou d'autres membres du personnel scolaire, l'employeur) qui participe au module travail-études.</p> <p>c. Effectue des recherches sur l'organisme ou l'entreprise pour se familiariser avec son fonctionnement.</p> <p>d. En collaboration avec tous les partenaires, élabore des objectifs personnels et d'apprentissage pour le module travail-études.</p> <p>e. Élabore un guide procédural pour le placement professionnel qui comprend des points tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le transport vers le module travail-études et le retour; • les heures de travail; • les lignes directrices concernant l'absence et les retards; • le code vestimentaire; • la description de travail; • le règlement des conflits. <p>f. Compile une trousse de renseignements pour l'employeur qui comprend les documents nécessaires pour le module travail-études (p. ex. des documents personnels de carrière tels qu'un curriculum vitae ou un portfolio, des formulaires d'autorisation, des registres, des formulaires d'autoévaluation et d'évaluation de l'employeur).</p> <p>g. Effectue un remue-méninge pour établir une liste de questions à poser à l'employeur avant le début du module travail-études; celles-ci peuvent comprendre les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est mon horaire de travail? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Qui est mon superviseur? • Que devrais-je porter? • Quand recevrai-je une formation en matière de sécurité? • Quels sont les dangers potentiels auxquels je risque de faire face au cours du module travail-études? • Où puis-je trouver les extincteurs d'incendie, les trousse de premiers soins et l'aide en cas d'urgence? • Quel type d'équipement de sécurité suis-je censé porter? Est-il fourni? • Que devrais-je faire si je suis blessé ou si j'ai un accident sur le lieu de travail? • Comment puis-je contacter mon comité de santé et de sécurité au travail ou mon représentant? • Y a-t-il des procédures de santé et de sécurité à suivre? • Qui est le responsable des premiers soins? • Où les avis de sécurité sont-ils affichés? • Que devrais-je faire en cas d'incendie ou d'urgence? <p>h. Établit une liste de questions que l'employeur ou le responsable du module travail-études est susceptible de poser dans une situation d'entrevue, ainsi que des réponses à ces questions.</p> <p>i. Participe à une entrevue avec l'employeur avant le début du module travail-études.</p> <p>j. Réfléchit à son rendement au cours de l'entrevue.</p>
--	--

Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre de stages dans les écoles, veuillez consulter les lignes directrices relatives aux stages pour les Arts pratiques et appliqués dans le document intitulé *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation*.

Module 81A, B : Placement travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 25-50 heures	Niveau : Intermédiaire, Avancé	Préalables : Modules 80A, B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Vivre une expérience de placement professionnel.	<p>a. Applique les compétences et capacités pertinentes au cours de l'expérience de placement professionnel.</p> <p>b. Documente son expérience à l'aide d'outils électroniques ou autres (p. ex. les blogues vidéo, les blogues, les livres de bord, les journaux de réflexion) pour résumer et réfléchir à des points tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les heures de travail, y compris les pauses; • les responsabilités et les tâches exécutées; • les interactions avec l'employeur, le personnel, les clients et autres; • la « raison d'être » de l'entreprise ou de l'organisme; • les compétences développées et démontrées au cours du module travail-études qui améliorent l'employabilité. <p>c. Documente les connaissances et la conscience des normes d'emploi, de la sécurité, de l'éthique du milieu de travail, des droits et des responsabilités, de la santé et de la sécurité au travail et le réseautage observé au cours du module travail-études.</p>	
<p>Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre de stages dans les écoles, veuillez consulter les lignes directrices relatives aux stages pour les arts pratiques et appliqués inclus dans le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.</p>		

Module 82A, B : Suivi travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 2-4 heures	Niveau : Intermédiaire, Avancé	Préalables : Modules 81A, B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	<p>a. Met en valeur ses compétences et ses capacités démontrées au cours du module travail-études à l'aide d'artéfacts, des preuves du développement des compétences et des réflexions personnelles sur des aspects de l'expérience professionnelle tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les heures travaillées; • les responsabilités et les tâches exécutées; • l'importance de l'attitude envers le travail et la prise de responsabilité pour ce qui doit être fait; • des détails concernant le salaire de départ, les échelles salariales et le potentiel de gains; • les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, le cas échéant; • la structure de l'entreprise (p. ex. une société/corporation, une franchise, une entreprise individuelle, une société de personnes); • les possibilités d'avancement dans le lieu de travail et ailleurs dans l'industrie. <p>b. Réfléchit à l'atteinte des objectifs personnels et d'apprentissage.</p> <p>c. Met à jour les documents personnels de carrière (p. ex. un curriculum vitae ou un portfolio) à la suite du module travail-études.</p> <p>d. Prépare une lettre, une note, une carte ou une autre communication pour l'employeur du module travail-études à titre d'appréciation</p> <p>e. Développe et/ou réexamine les objectifs personnels et de carrière en fonction de l'expérience du module travail-études.</p>	

Module 99A, B : Études approfondies (facultatif)		
Durée suggérée : 10-25 heures	Niveau : Débutant, Intermédiaire, Avancé	Préalable : Aucun
<p>Remarque : Le module d'études approfondies ne peut être utilisé qu'une seule fois pour chaque cours de 100 heures.</p> <p>Aperçu du module : L'évolution des besoins de la société et des besoins personnels, les progrès de la technologie et les exigences de régler les problèmes actuels nécessitent un programme d'études souple qui puisse accueillir de nouveaux moyens de soutenir l'apprentissage à l'avenir. Le module d'études approfondies est conçu pour donner aux écoles et aux enseignants l'occasion de répondre aux exigences actuelles et futures qui ne sont pas prévues dans les modules actuels des programmes d'études des Arts pratiques et appliqués.</p> <p>Cette souplesse permet à une école ou un enseignant de concevoir un nouveau module par crédit pour compléter ou approfondir l'étude des modules principaux et les modules facultatifs pour répondre aux besoins particuliers des élèves ou de la communauté. Le module d'études approfondies est conçu pour approfondir le contenu des cours purs et proposer des modules de cours combinés au-delà de la portée de la gamme disponible de modules des Arts pratiques et appliqués, que ce soit en termes de profondeur ou d'étendue. La liste des possibilités de sujets d'études ou de projets pour l'approche du module d'études approfondies est aussi variée que l'imagination de ceux qui utilisent le module. Les lignes directrices du module d'études approfondies devraient être utilisées pour renforcer les connaissances, les compétences et les processus préconisés dans le programme d'études des Arts pratiques et appliqués.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices pour le module d'études approfondies, veuillez consulter le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.</p>		

Mesure et évaluation de l'apprentissage de l'élève

La mesure et l'évaluation sont des activités continues qui sont planifiées en fonction des résultats d'apprentissage du programme d'études, ou dérivées de ceux-ci et qui cadrent avec les stratégies d'enseignement. La portée et la profondeur de chaque résultat d'apprentissage, telles que définies par les indicateurs de réalisation, renseignent l'enseignant sur les habiletés, les processus et les connaissances qui méritent d'être mesurés.

La mesure est le processus continu de collecte d'information visant à mettre en évidence les apprentissages et les besoins des élèves.

L'évaluation est le processus ultime d'interprétation de l'information recueillie par des mécanismes de mesure utiles et appropriés, dans le but de prendre des décisions ou de rendre des jugements, souvent au moment de communiquer des résultats.

Pour être efficaces et authentiques, les pratiques de mesure et d'évaluation comprennent :

- la conception des tâches à réaliser qui s'alignent aux résultats d'apprentissage du programme d'études;
- la participation des élèves aux choix des moyens par lesquels ils pourront faire la preuve de leurs apprentissages;
- la planification des trois phases du processus de mesure et d'évaluation indiquées ci-après.

Évaluation formative		Évaluation sommative
<p>L'évaluation pour l'apprentissage reflète l'utilisation de données sur le progrès de l'élève afin de soutenir et d'améliorer son apprentissage et éclairer les pratiques d'enseignement.</p> <p>Elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • est menée par l'enseignant pour l'élève, l'enseignant et les parents; • se passe tout au long de l'enseignement et du processus d'apprentissage avec plusieurs différents outils; • demande à l'enseignant d'offrir une pédagogie différenciée, une rétroaction aux élèves pour améliorer leur apprentissage et de l'information aux parents afin qu'ils puissent soutenir l'apprentissage de leurs enfants. 	<p>L'évaluation en tant qu'apprentissage signifie que l'élève réfléchit à son apprentissage et surveille son progrès.</p> <p>Elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutient l'élève lorsqu'il analyse de façon critique son apprentissage en lien avec les résultats d'apprentissage; • est menée par l'élève avec l'appui de l'enseignant; • continue tout au long du processus d'apprentissage. 	<p>L'évaluation de l'apprentissage signifie que l'enseignant utilise des preuves d'apprentissage fournies par l'élève afin de porter un jugement sur le rendement des élèves.</p> <p>Elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présente une occasion de communiquer les preuves de réussite en lien avec les résultats d'apprentissage; • a lieu à la fin du cycle d'apprentissage, avec plusieurs outils; • fournit une base de discussion pour le placement ou la promotion de l'élève.

Il existe une relation étroite entre les résultats d'apprentissage, les approches pédagogiques, les activités d'apprentissage et l'évaluation. Les évaluations doivent refléter les processus cognitifs et le ou les niveaux de connaissance indiqués par le résultat d'apprentissage. Une évaluation authentique rassemblera uniquement les données du niveau pour lequel elle a été conçue.

Lexique

Canevas de modèle d'affaires – un résumé d'une page ou un plan contenant des détails de haut niveau nécessaires pour mettre une entreprise sur le marché avec succès

Gestion des ressources humaines – un système et un processus officiels de gestion des personnes au sein d'un organisme ou d'une entreprise

Identité de la marque – les éléments visibles (p. ex. couleur, design, logo) d'une marque

Image de marque – la perception d'une marque par les clients en fonction de leurs interactions avec la marque; la personnalité d'une marque

Recherche primaire – une recherche directe (p. ex. entrevues, sondages et groupes de discussion) effectuée personnellement

Recherche secondaire – l'information (p. ex. statistiques, rapports, études et autres données provenant d'organismes tels que les organismes gouvernementaux, les associations commerciales et les chambres de commerce locales) que d'autres ont recueillie

Réconciliation économique – le travail vers la création d'opportunités pour tous les peuples afin de réaliser leur plein potentiel et leur prospérité partagée

Références

- Adair-Hauck, B. et Donato, R. (1994). Foreign language explanations within the zone of proximal development. *La revue canadienne des langues vivantes*, 50(3), 532-554.
<https://doi.org/10.3138/cmlr.50.3.532>
- Antoine, A., Mason, R., Mason, R., Palahicky, S. et Rodriguez de France, C. (2018). *Pulling together: A guide for curriculum developers*. BCcampus.
- Brophy, J. et Alleman, J. (1991). A caveat: Curriculum integration isn't always a good idea. *Educational Leadership*, 49(2), 66.
- Cardinal, H., & Hildebrandt, W. (2000). *Treaty Elders of Saskatchewan*. University of Calgary Press.
- Cormier, M. (2006). « Être francophone » ne se conjugue pas à l'impératif. *The Bulletin, Newfoundland and Labrador Teachers' Association*, 50(3), 16-18.
- Delétraz, François. (2009, 17 octobre). Les terroirs de Vigneault. *Le Figaro*.
<https://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2009/10/17/01006-20091017ARTFIG00180--les-terroirs-de-vigneault-.php>
- Ermine, W. (2007). The ethical space of engagement. *Indigenous Law Journal*, 6(1), 193.
- Ford, D. (2006, 17 mars). The space between two knowledge systems. *Folio*.
<https://sites.ualberta.ca/~publicas/folio/43/14/11.html>
- Hilton, C. A. (2021). *Indigenomics*. New Society Publishers.
- Kuhlthau, C. C., Maniotes, L. K. et Caspari, A. K. (2007). *Guided inquiry: A framework for learning through school libraries in 21st century schools*. Libraries Unlimited.
- Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *La vitalité des communautés francophones du Canada*, 20, 63-78. <https://doi.org/10.7202/1005337ar>
- Mills, H. et Donnelly, A. (2001). *From the ground up: Creating a culture of inquiry*. Heinemann Educational Books, Ltd.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Renewed objectives for the common essential learnings of critical and creative thinking (CCT) and personal and social development (PSD)*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2010). *La mise à jour des programmes d'études expliquée – comprendre les résultats d'apprentissage*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2011). *Core curriculum: Principles, time allocations, and credit policy*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2018). *Inspirer la réussite : Cadre stratégique des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12^e année*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
- Netten, J, Lentz, F., Lyster, R. et Tardif, C. (1994). Table ronde : Vers une pédagogie de l'immersion. *Le Journal de l'immersion*, 18(1), 15-27.
- Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (1996). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde - immersion (M à 12)*. Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.
- Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. (2012). *Cadre commun de français - immersion (M à 12) du protocole de l'Ouest et du Nord canadiens*. Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.
- Reconciliation Canada. (n.d.). Economic Reconciliation. Reconciliation Canada. Retrieved from <https://reconciliationcanada.ca/programs-initiatives/economic-reconciliation/>.
- Saskatchewan Education. (1988). *Understanding the common essential learnings: A handbook for teachers*. Saskatchewan Education.
- Smith, M. (2001). Relevant curricula and school knowledge: New horizons. Dans K.P. Binda et S. Calliou (Eds.), *Aboriginal education in Canada: A study in decolonization* (pp. 77-88). Canadian Educators' Press.
- Wiggins, G. et McTighe, J. (2005). *Understanding by design* (2nd ed.). Association for Supervision and Curriculum Development.